

TABLE DES MATIÈRES

Introduction par le Supérieur Général	2
Message de l'Assemblée Générale 2001	4
Le Contexte de la Mission SMA	6
Ministères	La Réalité présente Vision 2007 Planification jusqu'à 2007
Formation	La Réalité présente Vision 2007 Planification jusqu'à 2007
Spiritualité et Style de vie	La Réalité présente Vision 2007 Planification jusqu'à 2007
Structures	La Réalité présente Vision 2007 Planification jusqu'à 2007
Finances	La Réalité présente Vision 2007 Planification jusqu'à 2007
Résolutions	1 Action en faveur de la Justice 2 Contacts avec les Sœurs NDA et autres Congrégations religieuses
Appendices	Élections du Supérieur et du Vice-Supérieur Régional Ouverture Officielle de l'Assemblée Générale Adresse du Supérieur Général au Saint-Père Message du Saint-Père aux SMA Allocution de clôture du Supérieur Général Participants à l'Assemblée Générale 2001 Glossaire

INTRODUCTION

Kieran O'Reilly SMA

Chers Membres, Associés et Amis,

Je suis heureux de voir publiés dans ce numéro du Bulletin les textes officiels de la 18ème Assemblée de notre Société. Les décisions et résolutions prises à cette Assemblée sont très importantes. Elles sont le fruit de beaucoup de réflexion et de discussions avant et pendant l'Assemblée et elles dressent un programme stimulant pour les années à venir.

Tout au long de l'Assemblée, la liturgie de la Parole nous a nourris en nous rapportant ce que l'Esprit Saint a accompli dans la vie de la jeune Eglise après la Résurrection et l'Ascension de Jésus. Nos journées de travail et de prière ensemble ont renouvelé notre conscience et notre reconnaissance de la présence et de l'action de l'Esprit Saint parmi nous, le même Esprit *"qui construit le Royaume de Dieu au cours de l'histoire et prépare sa pleine manifestation en Jésus Christ, en animant les hommes de l'intérieur et en faisant croître dans la vie des hommes les germes du salut définitif qui adviendra à la fin des temps."* (TMA n° 45)

Cette Assemblée a réuni 39 participants : 36 délégués, un représentant des Philippines, deux invités, le Supérieur de la Fondation Afrique et une Laïque associée. Ce fut un moment historique dans la vie de notre Société. L'Assemblée, en établissant quatre Districts-en-formation, a reconnu le développement réalisé dans la Société durant près de vingt ans. La décision d'établir les Districts-en-formation Afrique, Inde, Philippines et Pologne, est un hommage au dévouement et au travail de nombreux membres de la Société qui ont participé à ce développement.

Nos structures doivent toujours servir la Proclamation de l'Evangile en tenant compte des réalités changeantes de la Société. Les décisions prises concernant les structures auront des implications immédiates en termes de personnel et seront exigeantes pour tous les concernés. C'est l'espoir des membres de l'Assemblée que ces nouvelles branches rendent notre Société plus forte et plus efficace alors que nous avons à faire face aux défis d'un monde en rapide évolution.

Une Commission pour les Lois et Constitutions sera établie par le Conseil Général, selon les indications de l'Assemblée Générale, pour introduire dans nos Constitutions et Lois les changements qui ont maintenant été mis en place.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de la Société et spécialement tous ceux qui ont participé à l'Assemblée Générale pour leur engagement et leur dynamisme. J'espère que les Assemblées et les rencontres qui suivront, au cours des mois à venir, seront une expérience fructueuse pour tous. Il est important que la solidarité interne s'approfondisse dans les années à venir et que tous les membres travaillent ensemble pour le bien de la Société afin que notre engagement à la Mission Ad Gentes soit renouvelé alors que nous commençons un nouveau siècle.

L'Esprit Saint a été présent avec nous tout au long de ces jours de notre Assemblée. Nous pouvons maintenant cheminer vers le futur avec espoir, confiant que l'Esprit qui a guidé notre Société depuis ses débuts, est toujours vivant dans nos cœurs, dans les communautés où nous servons l'Evangile et dans la SMA dont il forge l'avenir dans le courage.

Saint Paul nous dit que "*Si quelqu'un est en Jésus Christ, il est une créature nouvelle*" (II Co 5,17). Que l'Esprit du Dieu vivant recrée chacun de nous à nouveau de sorte qu'à la lumière des décisions de l'Assemblée Générale 2001, nous soyons audacieux et courageux dans nos comportements missionnaires pour que le message du salut en Jésus Christ soit mieux connu.

Kieran O'Reilly, SMA
Supérieur Général

MESSAGE de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SMA 2001

Introduction

- 1 La 18^{ème} Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines s'est tenue à Rome, dans notre Maison Générale, du 23 avril au 20 mai 2001. Treize membres de droit, vingt trois délégués, un représentant de la branche philippine de la Fondation Asie et deux invités (le Supérieur de la Fondation Afrique et une laïque missionnaire) ont participé à cet événement qui reflétait le caractère international de la SMA d'aujourd'hui. Dans une atmosphère de prière et dans un esprit de dialogue et de collaboration, les délégués ont commencé leur tâche de planifier le développement de la Société pour les six ans à venir.

Continuité et vie nouvelle

- 2 Le travail de l'Assemblée a fondamentalement confirmé la ligne et l'impulsion données par l'AG1995. L'évaluation de la vie et de la mission de notre Société ces dernières années nous a d'abord aidé à clarifier et à affiner nos valeurs essentielles et nos objectifs en nous permettant ainsi de mettre sur pied un plan d'action pour les prochaines six années.
- 3 Des signes manifestes d'une vitalité nouvelle étaient perceptibles dans cette Assemblée : désir d'une plus grande collaboration entre les diverses entités de la Société, évidence aussi d'une plus grande participation des laïcs à notre apostolat. Plusieurs délégués représentaient les Fondations. Avec l'enthousiasme de leur jeunesse, avec leurs idées nouvelles et leur énergie intacte pour la mission, ces délégués étaient de vivants témoins des richesses culturelles et spirituelles que les Fondations ont apporté à la Société. L'évolution de ces Fondations a rendu impératif la réforme des structures mêmes de la Société pour que celle-ci puisse prendre en compte les changements en cours parmi ses membres et permettre ainsi à la SMA d'être un témoin plus efficace de l'Evangile au service de la Mission d'aujourd'hui.

Des structures favorisant une meilleure participation

- 4 Il est clair que durant les années qui ont suivi l'A.G.1995, beaucoup de travail et bien des progrès ont été réalisés pour donner une meilleure assise aux Fondations. L'Assemblée a reconnu qu'il était nécessaire de stimuler davantage le processus d'intégration de celles-ci. En particulier, le besoin se faisait sentir de donner aux membres des Fondations plus de responsabilités dans les structures pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans leurs orientations, leur administration, leur développement et leurs finances.
- 5 Les questions de participation et d'auto-détermination ont donc été au cœur des débats. C'est une clé pour comprendre les décisions cruciales que l'Assemblée a prises dans le domaine des structures. La décision clé a été d'ériger l'Inde, les Philippines, la Pologne et l'Afrique en Districts en Formation, en confiant des responsabilités nouvelles et importantes à leurs futurs supérieurs et à leurs Conseils.

En marche dans l'espérance

- 6 Comme l'indique le document de l'Assemblée sur le « Contexte de la Mission », le défi lancé à la mission chrétienne est plus grand que jamais. De nouveaux problèmes, de nouveaux obstacles et de nouvelles difficultés semblent émerger continuellement, minant parfois ce que des générations de missionnaires avaient accompli et remettant même en cause notre mission elle-même. Nous sommes bien conscients des souffrances qu'endurent beaucoup de nos confrères en situation de

violence ou des difficultés qu'ils rencontrent dans leur ministère auprès des marginalisés. Nous sommes également conscients de nos défaillances et de nos limites, de notre combat incessant pour mettre en accord nos paroles et nos actes, notre proclamation de la Bonne Nouvelle et un témoignage chrétien authentique.

- 7 Malgré ces nombreux obstacles, l'Assemblée a été remplie d'espérance, une espérance enracinée dans l'Evangile de Jésus Christ. Au service de cet Evangile, dont la puissance a été pour nous manifeste à travers la naissance de nouvelles communautés à travers l'Afrique, nous cherchons à donner un témoignage prophétique à la Parole qui est Vérité, la Parole qui illumine et donne vie, la Parole qui transforme et libère. En continuité totale avec la tradition de la Société et selon la vie et l'exemple de notre Fondateur, la Société continuera à porter le témoignage joyeux et prophétique de l'Evangile, principalement parmi les Africains et les peuples originaires d'Afrique. Ce témoignage jaillit d'une fervente spiritualité missionnaire enracinée sur une relation profonde avec Jésus Christ. Sur cette base, l'apostolat missionnaire des SMA sera mis en œuvre dans un esprit de collaboration et de dialogue. Il soulignera toujours le lien entre la foi et la justice et cherchera à promouvoir l'intégrité de la création sous tous ses aspects. Ouverte à l'Esprit du Christ, la Société reste disponible pour entreprendre « des initiatives nouvelles et hardies », obéissant au commandement du Christ qui nous a enjoint d' « aller dans le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création. » (Mc 16,15)

Pour que vive cette vision

- 8 Pour ceux d'entre nous qui ont eu le privilège d'y être, l'Assemblée Générale a été une expérience provocante mais extrêmement enrichissante. Le travail a été intense et exigeant. Il nous a poussé à produire des documents qui reflètent avec exactitude la vie et les perspectives de notre Société.
- 9 Cependant, le travail de cette Assemblée restera incomplet s'il n'est pas accueilli, accepté et mis en pratique dans toute la Société. Pour cette raison il est vital que tous les confrères fassent leurs les valeurs, les priorités et les objectifs contenus dans ces documents. Faire vivre cette vision de l'avenir : tel est le défi que lance l'Assemblée Générale à tout membre de la Société. L'Assemblée portera du fruit dans la mesure où tous ses documents deviendront une source de partage et de réflexion individuelle ou communautaire à la lumière du vécu et de l'expérience missionnaire de chacun. Nous ne prétendons pas avoir répondu à toutes les questions, avoir résolu tous les problèmes, avoir trouvé une solution à toutes les difficultés. Nous croyons cependant que si les Assemblées ou les réunions communautaires ultérieures bâtissent leurs plans à la lumière de cette vision du futur, la vie de la Société tout entière sera enrichie et produira beaucoup de fruits dans le champ du Seigneur.

Conclusion

- 10 Nous vivons une période privilégiée de l'histoire de l'humanité et de la vie de l'Eglise. L'Assemblée Générale 2001 nous a donné l'occasion de faire nôtre ce moment. Placée au début de ce nouveau millénaire, elle nous a donné l'occasion de renouveler notre vision, d'approfondir notre attachement à l'Evangile, et d'aller de l'avant avec une espérance renouvelée. Cette espérance ne repose pas sur nos propres forces, mais sur la présence continuelle du Seigneur ressuscité qui chemine toujours avec nous. Nous ne sommes que des poteries d'argile, mais ces poteries renferment un immense trésor (2 Cor 4,7) : le trésor de l'amour de Dieu. Que cet amour imprègne tous les membres de la Société au plus profond de leur être, et que, par la force de l'Esprit opérant en nous, il renouvelle la face de la terre.

LE CONTEXTE de la MISSION SMA

Ce bref document présuppose et complète la déclaration de AG 1995 : « Le contexte de la mission SMA » (cf les documents de l'Assemblée Générale 1995, Bulletin n° 96, Généralat, Rome, pp. 18-32) dont la plus grande partie décrit avec soin le contexte de la mission SMA aujourd'hui, et qu'il n'est pas nécessaire de répéter.

Introduction

- 1 L'Assemblée générale reconnaît que beaucoup de développements récents qui affectent profondément le monde dans lequel nous vivons ont d'énormes conséquences pour notre mission actuelle et future. La plupart de ces développements peuvent se regrouper sous le titre général de "globalisation"¹. Le phénomène de la globalisation est en plein développement. Des milliards de dollars circulent aujourd'hui dans les marchés mondiaux à une vitesse incroyable. L'avènement de la révolution digitale et du commerce électronique transforme complètement le caractère des transactions internationales, en particulier de toutes sortes de services. Les effets de ce phénomène sont évidents dans tous les domaines de la vie.

Les effets de la globalisation

- 2 L'une des conséquences de cette nouvelle forme virulente de globalisation est qu'il existe maintenant un système économique fonctionnant en dehors de tout contrôle politique. Un tel système ne peut éviter que promouvoir des inégalités sauvages qui déchirent le tissu social de la communauté humaine. Dans ce système, l'Afrique est de plus en plus marginalisée et elle a très peu à dire dans les décisions économiques qui ont d'énormes conséquences pour ses populations. L'essentiel du flux des capitaux dans le monde est concentré dans les régions industrialisées et quelques autres marchés en Amérique Latine et en Asie. Il atteint à peine les régions les plus pauvres (spécialement l'Afrique), qui ont désespérément besoin d'investissements en capitaux. C'est pourquoi les inégalités économiques continuent à s'étendre.² Dans le monde, les quelque quatre cents individus les plus riches ont plus que les trois milliards les plus pauvres. De plus, chaque année, des millions de personnes deviennent des migrants économiques sans sécurité à cause de la spéculation de ceux qui remuent d'énormes capitaux, libres de toutes contraintes politiques et sans souci des effets sociaux. La globalisation aujourd'hui force les structures politiques existantes à être au service de l'économie globale plutôt que des besoins réels de ceux qu'elles sont censées servir.
- 3 Une deuxième conséquence de la globalisation aujourd'hui est "l'économisation" sans précédent des cultures, c'est-à-dire la tendance à réduire toutes les valeurs à des valeurs de marché et à considérer comme des options privées et personnelles les valeurs fondamentales qui ne sont ni négociables ni commercialisables. Cette "économisation" des cultures sape toute vraie valeur en faisant pression pour que le système d'échange soit placé hors du contrôle de la communauté. Une monoculture

¹ En dépit du fait qu'on a écrit beaucoup sur le phénomène de la globalisation aujourd'hui, rares sont ceux qui en donnent une définition pratique. Le FMI l'a définie comme "l'interdépendance croissante des pays du monde entier à travers l'accroissement en volume et en diversité des transactions internationales de biens et de services, les flux internationaux de capitaux, et aussi à travers la très grande diffusion de toutes sortes de technologies" (in *World Economic Outlook*, mai 1997).

² En 1995, nous avions prédit à tort que "le pouvoir financier de l'Asie" équilibrerait celui des USA et de l'Europe. En 1997 les économies des pays les plus développés du Sud-Est Asiatique ont connu une crise sévère qu'ils n'ont pas encore surmontée, ce qui accroît l'hégémonie économique de l'Europe et des USA, et creuse encore plus le fossé entre riches et pauvres. C'est l'unique prédiction qui s'est révélée hors cible. (Cf. Documents AG95, le contexte en 2001, pp. 29-32).

globale au service des priorités de la consommation étend ses tentacules partout dans le monde, sapant la riche variété des cultures traditionnelles. Les cultures traditionnelles africaines en sont particulièrement affectées. Une réaction compréhensible à ce type de développement a été la croissance du fondamentalisme. Il y a là un facteur qui affecte de manière vitale les questions de foi, de pratique et d'identité aujourd'hui et qui est donc d'une grande importance pour notre apostolat missionnaire.

- 4 Une troisième conséquence de la globalisation est ce que Anthony Giddens appelle la création d'un "monde en fuite"³. Avec l'introduction de technologies dont nous ne pouvons prévoir les conséquences, la globalisation a atteint une nouvelle étape où le monde est confronté à une nouvelle sorte de risques que Giddens appelle les "risques fabriqués" : réchauffement du globe, surpopulation, pollution, marchés instables. Les effets du réchauffement du globe sont déjà apparents aujourd'hui et pourraient être catastrophiques dans un proche avenir, et ce sont les régions du monde les plus pauvres, les pays africains en particulier, qui vont souffrir le plus de ce risque.⁴ A Kyoto, au Japon, en décembre 1997, une réunion de l'ONU sur les changements climatiques s'était fixé un objectif modeste pour la réduction de l'effet de serre : il n'a pas été atteint. La récente tentative des nations industrielles, à la Hague, en décembre 2000, pour parvenir à un accord sur cette question a échoué, et en mars de cette année (2001), le Président Bush a renié le protocole de Kyoto.⁵
- 5 Il existe une contradiction fondamentale entre les principes qui dirigent l'économie globale - qui présupposent la possibilité d'une expansion presque illimitée - et le fait que notre planète a des limites. Elle ne peut tout simplement pas supporter dix milliards d'êtres humains bénéficiant du style de vie dont jouissent la moyenne des habitants de l'Occident. Pourtant les forces du marché omniprésentes conduisent sans cesse les gens à penser que tous nos désirs peuvent être comblés. Elles nous aveuglent sur nos liens avec la terre et les autres êtres humains dans le réseau globalisé de la production. Dans un tel contexte, nous avons à décider comment, dans notre monde limité, nous allons vivre ensemble – et vivre d'une manière juste, non-polluante et viable - ou mourir séparément. Il y a là un défi qui est clairement au cœur de notre mission au 21^e siècle.
- 6 Une quatrième conséquence de la globalisation, en lien particulier avec l'explosion des communications, est ce que George Steiner appelle "l'alliance rompue entre les mots et le monde"⁶. Il entend par là que les mots ont perdu leur pouvoir de communiquer un sens, d'illuminer nos intelligences et de nous relier à la réalité, d'élever nos esprits et de nous transformer. Pourquoi ? Eh bien, en partie parce que nous souffrons d'une overdose de mots. Chaque jour nous sommes bombardés de mots. Les e-mails affluent du monde entier dans nos bureaux. Les progrès de l'informatique signifient que l'information sur tout et sur rien est disponible au bout de nos doigts. Mais cela signifie-t-il automatiquement que les gens communiquent

³ *Un Monde emballé : comment la globalisation remodèle nos vies*, Londres, 1999.

⁴ Cf. James O. Jackson, "Stormy Weather" in *Time Magazine*, 13 novembre 2000, pp. 42-46. Jackson dit que si le taux actuel d'émission de carbone continue, "l'Afrique va souffrir d'une manière que les scientifiques ne peuvent totalement prévoir, mais le Sahel deviendra sans doute encore plus sec et plus sujet à la sécheresse et à la famine que maintenant. Pour l'Europe, cela signifiera un flux croissant d'Africains affamés qui pourraient être appelés des « réfugiés climatiques ». (PP. 45-46).

⁵ Cf. "Our Abuse of Planet Earth" (Notre abus de la Planète Terre) par Sean McDonagh in *The Tablet*, 2 décembre 2000.

⁶ Cf. son livre provoquant qui donne à penser *Real Presences: Is There Anything in What We Say?* (Présences réelles : y a-t-il quelque chose dans ce que nous disons ?), Londres, 1989.

réellement entre eux, qu'ils se rapprochent et se comprennent les uns les autres ? Sommes nous enrichis ou simplement submergés par toutes ces informations ?⁷

- 7 De plus, les mots auxquels nous sommes le plus exposés sont des paquets de communiqués, des slogans pour nous faire acheter une paillette du monde au lieu de nous conduire à la vérité sur le monde et sur nous-mêmes. Trop souvent aujourd'hui, au lieu de nous enraciner dans la réalité, les mots fascinent, déçoivent, enflamment, affolent, leurrent et trahissent. Au milieu de la profusion et de la confusion des mots, nous devenons toujours plus déconnectés du monde, de nous-mêmes et de Dieu. Les mots ont perdu leur pouvoir de communiquer vraiment et de créer la communauté, de guérir et donner la vie, de nous guider dans le voyage de la vie et de nous conduire à la vérité qui nous éclairera, nous libèrera et nous transfigurera. Dans le continent africain aujourd'hui, comme dans beaucoup d'endroits du monde, les mots sont trop souvent des flèches empoisonnées qui excitent des sentiments de haine et de vengeance, conduisant à des conflits violents et à une moisson malsaine de mort et de destruction. Tel est le monde dans lequel, comme missionnaires, nous sommes provoqués à proclamer et à porter la Parole qui est la Vérité, la Parole qui est la Vie, la Parole qui guérit les blessures et unit les vies brisées, et qui conduit les personnes à la Communion d'Amour de la Trinité.

Autres tendances et développements

- 8 Une autre caractéristique capitale du monde dans lequel nous vivons, qui a d'énormes et vastes conséquences imprévisibles pour la vie humaine sur notre planète, c'est le développement dans le domaine de la biotechnologie. Nous avons maintenant la carte génétique de l'être humain. Cela ouvre d'immenses possibilités pour le traitement de toutes sortes de maladies et pour l'amélioration de la qualité de la vie. Cependant, à moins d'être guidée par des principes éthiques clairs, l'expérimentation génétique a aussi la possibilité de nuire à une échelle que nous pouvons à peine imaginer. Le clonage des animaux est déjà là, et le clonage humain est au tournant de l'histoire. Il est probable que ce sont les peuples les plus vulnérables du monde (notamment les Africains) qui deviendront les cobayes d'expériences immorales aux motivations douteuses. Dans ce contexte de l'expérimentation génétique, soutenir et défendre la dignité de la personne humaine sera l'un des principaux défis de notre apostolat missionnaire dans les années à venir.
- 9 De plus. Il y a eu une accélération des tendances déjà mentionnées dans le document de 1995 : la continuelle croissance des vols à main armée et des autres formes de violence, exploitation grandissante des femmes et des enfants dans les situations de guerre et dans le commerce du sexe, l'expansion constante du commerce des êtres humains dans le monde, nombre croissant de réfugiés et explosion épouvantable de la pandémie du SIDA, spécialement en Afrique. Dans le domaine religieux, nous voyons l'expansion du prosélytisme et la croissance des fondamentalismes, spécialement le militantisme grandissant de l'Islam (avec l'introduction de la Charia) en diverses régions d'Afrique. A l'intérieur du christianisme, le développement des nouveaux mouvements religieux et du Pentecôtisme continue d'être un défi majeur pour les grandes Églises.

⁷ Timothy Radcliffe fait remarquer que ce que le monde attend aujourd'hui des chrétiens et spécialement des missionnaires n'est pas une connaissance mais une sagesse, et la sagesse ne se communique pas simplement par des mots. Cf. "Mission in a runaway World" (Mission dans un Monde en fuite) in *Priests and People*, Mars, 2001, pp. 111-116.

La réponse de l'Eglise

- 10 La réponse de l'Eglise à ces importants événements et tendances du monde est généralement lente et souvent moins que prophétique. Dans certains cas, l'Eglise semble avoir perdu contact avec le monde dans lequel les gens doivent vivre et trouver un sens. La vie religieuse de bien des croyants tend à devenir dévotionnelle, émotionnelle et privée, plutôt que prophétique et responsable socialement. De plus, l'Eglise elle-même n'est pas immunisée contre les démons du monde environnant. Le péché de l'homme peut conduire à de graves injustices et à des abus de pouvoir à l'intérieur de l'Eglise. Un exemple de ces abus, qui ont attiré fortement l'attention des médias ces dernières années dans l'Ouest, sont les abus sexuels et physiques sur les femmes et les enfants de la part de membres du clergé. Il y a aussi un climat grandissant évident de restrictions à l'intérieur de l'Eglise vis-à-vis d'une recherche théologique créative et des initiatives pastorales. La polarisation continuelle entre conservateurs et progressistes crée un climat malsain à l'intérieur de l'Eglise et une perte de respect à l'égard de l'autorité ecclésiastique.

Signes d'espoir

- 11 D'un côté positif, il y aussi beaucoup de signes d'espoir et des promesses. A travers le monde, la globalisation a conduit beaucoup de gens à une prise de conscience accrue de la valeur de leur propre culture et de leur capacité de provoquer des changements. L'explosion technologique des médias a ouvert de nouvelles voies permettant aux gens d'exprimer leurs croyances, leur donnant la possibilité d'exercer un rôle critique dans la société civile. En ce sens, les nouvelles technologies peuvent donner aux sans voix de ce monde une réelle voix pour obtenir des changements. Elles créent ainsi un monde où les gens peuvent vivre entre eux de manière solidaire. Un clair exemple de ce phénomène est fourni par la croissance en nombre et en efficacité des organisations non-gouvernementales (ONG) qui s'engagent à aider les marginalisés à s'aider eux-mêmes.
- 12 En ce qui concerne l'Afrique, l'éclairant leadership qu'exercent sur le monde des hommes d'Etat africains comme Nelson Mandela et Kofi Annan ont eu un impact significatif. Une opposition populaire envers les régimes autocratiques et corrompus a grandi, et en dépit des reculs, l'effort pour développer des formes de gouvernement plus démocratiques continue à travers le continent. On constate aussi parmi les dirigeants africains, laïcs comme religieux, une conscience grandissante des effets négatifs de la dégradation de l'environnement sur ce continent. Il est également important de mettre en lumière le rôle héroïque de leaders que jouent les femmes africaines en maintenant et en entretenant les structures familiales au milieu des énormes troubles sociaux et politiques.
- 13 Dans le domaine de l'Eglise, en dehors de l'Europe et particulièrement en Afrique, il y a une croissance continue des vocations de prêtres, missionnaires et religieuses sont en croissance continue. Par ailleurs, un nombre grandissant de laïcs, hommes et femmes, sont toujours plus directement engagés dans la mission de l'Eglise. En Afrique, des évêques font de plus en plus entendre leur voix pour dénoncer les structures injustes et appeler à leur réforme. Dans des régions qui ont été déchirées par de violents conflits, les Eglises catholiques et protestantes ont commencé à travailler ensemble pour promouvoir un climat de pardon et de réconciliation, et pour construire les fondements d'un avenir de paix. On reconnaît aussi que la vitalité religieuse des Africains a considérablement enrichi l'Eglise. De même, l'influence de l'art, de la musique et des cultures africaines continue de grandir. Ainsi, non seulement le riche héritage de l'Afrique est mieux compris et apprécié dans le monde,

mais il exerce une influence religieuse en orientant vers le transcendant un monde de plus en plus sécularisé.

1 ADMINISTRATION

Depuis 1995, à tous les niveaux de la Société, le travail administratif a énormément augmenté en volume et en complexité, alors que le personnel disponible pour ce travail a diminué.

2 COLLABORATION

- 2.1 Dans beaucoup de pays, les membres SMA collaborent avec d'autres instituts missionnaires, des ONG et d'autres organisations pour divers apostolats qui vont du développement jusqu'aux initiatives JPPE.
- 2.2 La collaboration entre les membres SMA et les organismes de financement a été intensifiée. Certaines Provinces ont détaché un de leurs membres à plein temps pour faciliter ce travail.
- 2.3 Dans certains endroits en Afrique, les membres SMA travaillent en étroite collaboration avec les évêques et les Églises locales. Dans d'autres endroits, ils travaillent de façon plus autonome.
- 2.4 La collaboration entre la SMA et les associés laïcs s'est renforcée; ces laïcs sont de plus en plus impliqués dans des projets SMA à différents niveaux.
- 2.5 Actuellement, là où les Fondations sont établies, des laïcs, hommes et femmes, cherchent une forme d'association avec la SMA.

3 MINISTÈRE JPPE

- 3.1 Notre réalité présente est décrite de façon précise et exhaustive dans le "Rapport sur l'Etat de la Société" (*Bulletin SMA n° 108 pp.84-86*).
- 3.2 Dans plusieurs pays d'Afrique, des associés laïcs SMA sont engagés dans des ministères particuliers en faveur des enfants de la rue, des ex-enfants soldats et des réfugiés.
- 3.3 Certains membres éprouvent encore des difficultés à entrer vraiment dans l'esprit et les activités du travail JPPE.

4 INCULTURATION

Beaucoup de membres et d'associés SMA collaborent avec l'Église locale dans le processus d'inculturation en cours. Un petit nombre continue à être engagé dans des projets particuliers d'inculturation.

5 DIALOGUE avec l'ISLAM

Le dialogue avec l'Islam se poursuit à différents niveaux et en différents domaines, par exemple à travers un engagement renouvelé en Egypte.

6 TRAVAIL PASTORAL

- 6.1 Un grand nombre de membres SMA restent engagés dans le ministère pastoral traditionnel en Afrique. Dans les centres urbains et ruraux, le travail de "ré-évangélisation" et de première évangélisation devient de plus en plus important.
- 6.2 En cherchant à répondre aux nouvelles réalités pastorales de l'Afrique, les membres SMA rencontrent de sérieuses difficultés pastorales dans la pratique sacramentelle.

- 6.3 En Afrique comme hors d'Afrique, un certain nombre de membres SMA travaillent dans des paroisses SMA.
- 6.4 Dans certaines Provinces, le nombre des membres SMA engagés dans un ministère pastoral dans leur pays d'origine est en augmentation.

7 PREMIÈRE ÉVANGÉLISATION

- 7.1 Des équipes SMA, dont certaines sont internationales, travaillent en Afrique dans un certain nombre de régions géographiques et de pays choisis comme zones de première évangélisation.
- 7.2 Dans certaines zones de première évangélisation, on rencontre des difficultés :
 - a) pour trouver du personnel pour constituer des équipes SMA
 - b) pour fournir les ressources matérielles adéquates
 - c) pour prendre en compte les priorités diocésaines locales.

8 MEDIAS

Quelques SMA seulement sont impliqués dans le travail des médias. On a commencé à développer des sites Web qui fournissent des informations sur nos activités et nos musées. La Société cherche aussi à promouvoir une meilleure connaissance de l'Afrique dans le monde occidental.

9 ANIMATION MISSIONNAIRE et VOCATIONNELLE

Des membres et des associés SMA continuent à être engagés dans l'animation missionnaire et vocationnelle dans les Provinces, Districts et Fondation.

I VALEURS ESSENTIELLES

Animés par l'Évangile du Christ et fidèles au charisme de notre Fondateur dans la mission qui nous a été confiée, nous donnerons un témoignage prophétique de l'amour miséricordieux de Dieu pour le monde (cf. Jn 3 ; 16). Attentifs aux signes des temps toujours nouveaux, et dans un esprit d'ouverture et de dialogue, nous collaborerons avec les Églises locales, et avec tous ceux qui partagent nos objectifs. Nous exercerons un ministère de service, principalement parmi les Africains et les peuples d'origine africaine (cf. Constitutions et Lois, Art. 2), tout en favorisant leur prise en charge par eux-mêmes.

II OBJECTIFS

1 Première évangélisation et inculturation

- 1.1 La SMA évaluera ses engagements apostoliques à la lumière de l'Évangile, de son charisme et des priorités missionnaires des Églises locales.
- 1.2 Par fidélité à notre charisme, les membres et associés SMA se porteront volontaires pour l'annonce de l'Évangile et l'établissement de communautés chrétiennes là où il y a le plus besoin de missionnaires. Pour toute affectation des membres, la priorité sera donnée aux secteurs de première évangélisation.
- 1.3 La SMA est prête à collaborer aux programmes d'inculturation des Églises locales, surtout en Afrique.

2 Autres activités apostoliques

- 2.1 La SMA continuera à s'impliquer dans les programmes pastoraux diocésains avec un esprit missionnaire.
- 2.2 La SMA proposera à ceux de ses membres qui rentrent dans leur pays d'origine des activités apostoliques dans la ligne du charisme et des priorités SMA, à l'intérieur ou en dehors des structures SMA.
- 2.3 La SMA continuera à coordonner tous les efforts pour la promotion des médias au service de ses activités apostoliques, à tous les niveaux de la Société.

3 Promotion humaine

- 3.1 En collaboration avec d'autres organisations, publiques et privées, notamment avec les réseaux Afrique (AEFJN et AFJN), la SMA continuera à impliquer ses membres et associés dans des initiatives en faveur des Africains, en particulier des réfugiés, des enfants de la rue, des victimes du SIDA et des autres groupes marginalisés, tant en Afrique qu'en dehors.
- 3.2 La SMA soutiendra les peuples d'Afrique dans leurs efforts pour changer les structures injustes en vue d'en créer de nouvelles respectant la dignité et les droits de tous, hommes et femmes. En collaboration avec d'autres groupes, la SMA cherchera à remédier aux injustices qui surviennent dans l'Église ou à cause de pratiques ecclésiales.

4 Dialogue interreligieux et oecuménique

- 4.1 Malgré les difficultés, la SMA s'efforcera de promouvoir une meilleure compréhension de l'Islam et de collaborer avec les Musulmans.
- 4.2 Les membres SMA et les associés acquerront une connaissance approfondie des langues, cultures et religions traditionnelles des peuples parmi lesquels ils travaillent, particulièrement en Afrique, afin de favoriser une meilleure compréhension à leur égard et une meilleure communication avec eux.
- 4.3 La SMA s'efforcera de promouvoir le dialogue et la collaboration oecuméniques avec les différentes Églises chrétiennes.

5 Collaboration

- 5.1 Dans leurs différents ministères, les membres de la SMA continueront à collaborer à tous les niveaux avec l'Église locale, les autres instituts missionnaires, les laïcs, et les associés laïcs SMA.
- 5.2 En lien avec les programmes diocésains, la SMA développera son engagement dans la valorisation des laïcs en les rendant capables d'assumer un rôle de leadership en Afrique.
- 5.3 La SMA développera des critères généraux pour les membres associés laïcs.
- 5.4 Dans toutes ses entités, la SMA est ouverte aux diverses formes d'association (juridique ou non) avec les laïcs.

6 Animation missionnaire et vocationnelle

Les membres et associés SMA proposeront clairement leur idéal missionnaire.

Introduction

En élaborant les différents éléments de leur planification, les responsables de chaque entité SMA :

- a) décriront et évalueront ce qui se fait au regard des objectifs.
- b) établiront un plan réaliste en fonction de ce qu'ils veulent accomplir au cours du mandat. Ils indiqueront qui sera responsable de la réalisation du plan et comment celui-ci sera réalisé.
- c) feront à mi-mandat une évaluation au niveau local et au niveau du Conseil Plénier.

1 Première Évangélisation

Dans chaque Région, les participants à la première Assemblée régionale établiront un plan pour la première évangélisation. Des représentants des conseils des différentes entités SMA ayant des membres dans la Région seront invités à participer à cette Assemblée.

2 Promotion humaine

- 2.1 A tous les niveaux de la SMA, chaque Assemblée établira un plan pour la promotion des valeurs humaines. Hors d'Afrique, le supérieur de chaque entité SMA nommera un secrétaire qui coordonnera toutes les activités relevant de ce domaine. En Afrique, le Régional nommera un secrétaire pour sa Région.
- 2.2 Le Supérieur général et son conseil verront comment coordonner au mieux les activités des différentes entités SMA et chercheront à susciter de nouvelles initiatives.

3 Inculturation

Le Supérieur régional :

- a) offrira des outils d'information valables sur l'inculturation (y compris sur les nouvelles formes de syncrétisme) ;
- b) facilitera des rencontres où les membres SMA et les associés impliqués dans des programmes d'inculturation pourront échanger informations et expériences ;
- c) organisera de courtes sessions pour la formation continue.

4 Dialogue interreligieux et œcuménique

Le Supérieur régional veillera à ce que des sessions d'échange et de formation permanente sur le dialogue interreligieux et œcuménique soient incluses dans l'ordre du jour des Assemblées régionales.

5 Islam

- 5.1 Le Conseil Général reconstituera la commission Islam, en lui adjoignant des membres des Districts-en-formation et de la Fondation.
- 5.2 La commission Islam reconstituée établira un plan global, basé sur les orientations fournies dans les réponses au questionnaire sur l'Islam, synthétisées par la Commission Islam à sa réunion de Manchester en février 2000.

6 Collaboration

- 6.1 A l'issue de la première réunion régionale de son mandat, le Supérieur régional rencontrera l'Ordinaire de chaque diocèse où nous travaillons. Il lui fera part des priorités SMA dans la Région et se mettra d'accord avec lui sur les services que la SMA peut offrir à son diocèse. (là où c'est possible un contrat sera établi).
- 6.2 En concertation avec les personnes concernées, le Conseil Général établira des critères généraux pour l'admission, la formation et l'implication des missionnaires laïcs dans la mission de la SMA. Dans chaque entité SMA concernée, un membre du conseil veillera à ce que ces critères soient appliqués dans le domaine dont il est responsable.
- 6.3 A leur retour d'Afrique, les missionnaires laïcs peuvent être invités et aidés par le Supérieur SMA concerné à s'engager dans l'animation missionnaire et vocationnelle de leur pays d'origine.

7 Animation missionnaire et vocationnelle

- 7.1 Aux Assemblées de 2001, chaque entité de la SMA fera une évaluation de ses programmes d'animation missionnaire et vocationnelle. Les points suivants seront traités : buts, moyens, rôle des laïcs engagés avec la SMA, relations avec l'Eglise locale.
- 7.2 Chaque entité SMA préparera et célébrera le 150° anniversaire de la Société en 2006, selon les orientations données par le Conseil Général .
- 7.3 Les membres SMA envoyés aux études pourront être sollicités pour participer aux programmes d'animation missionnaire et vocationnelle par les Province / District / District-en-formation / Fondation des pays où ils étudient.

8 Médias

- 8.1 En 2002, une rencontre internationale des responsables des médias SMA aura lieu pour :
 - a) Faire le point sur les diverses méthodes employées dans chaque entité SMA pour faire connaître la SMA et sa mission.
 - b) Choisir les médias qu'on veut utiliser pour le service de la mission SMA.
 - c) Déterminer les grandes lignes de la présentation de la mission de la SMA.A la suite de cette rencontre, chaque entité SMA produira le matériel dont elle a besoin en tenant compte de la réalité dans laquelle elle vit.
- 8.2 Le conseiller général en charge des médias maintiendra le contact avec les responsables des Musées pour s'assurer que ce qui a été décidé en 2000 se met en place. En 2003 aura lieu une rencontre internationale des responsables des Musées.
- 8.3 *SMA International* sera l'organe d'information de tout ce qui se vit dans la Société.

1 FORMATION INITIALE

- 1.1 Dans nos Provinces et Districts les efforts pour l'animation vocationnelle ont peu ou pas de succès. Ceci affecte le moral de certains membres SMA.
- 1.2 Dans les Fondations, il y a 173 étudiants issus de 16 pays. C'est un signe d'espoir pour la Société.
- 1.3 On a réalisé des progrès en bien des domaines. Nous remarquons notamment que :
 - a) Des membres des Fondations suivent une formation de formateurs et certains travaillent déjà dans la formation.
 - b) Des Provinces et Districts mettent en œuvre un programme de formation pour les laïcs missionnaires.
- 1.4 Des difficultés demeurent dans les domaines suivants :
 - a) Le discernement des candidats,
 - b) Une attention suffisante à l'animation vocationnelle qui nécessite des nominations de directeurs de vocations dans des zones spécifiques,
 - c) La préparation de formateurs et de directeurs spirituels suffisamment formés,
 - d) La promotion de l'internationalité dans les équipes de formateurs des maisons de formation,
 - e) L'équilibre entre l'aspect académique et les aspects humain, spirituel, pratique et pastoral de la formation,
 - f) Le développement de programmes à orientation missionnaire pour préparer nos étudiants à travailler dans des zones de première évangélisation,
 - g) L'insertion de programmes traitant de la coopération entre les laïcs missionnaires SMA et les prêtres,
 - h) La recherche de lieux adéquats pour les stagiaires.
- 1.5 « La charte de formation SMA » demeure l'idéal vers lequel nous avançons, mais elle n'est pas toujours pleinement mise en œuvre.

2 FORMATION PERMANENTE

- 2.1 Les rencontres des prêtres SMA ayant moins de 5 ans d'ordination ont été très appréciées et bénéfiques. Le suivi prévu a eu lieu dans quelques régions.
- 2.2 Quelques confrères ont participé au programme de « Renouveau au milieu de la vie pour missionnaires » organisé par les Missionnaires d'Afrique (Mafr) à Rome.
- 2.3 On a planifié très peu pour les plus anciens membres SMA.
- 2.4 Les cours de réflexion pendant l'été en certaines provinces ou régions sont toujours appréciés et profitables.
- 2.5 Les membres SMA n'ont pas toujours été adéquatement préparés à vivre en communautés internationales

I VALEURS ESSENTIELLES

Notre formation de prêtres et de laïcs sera motivée par la volonté d'annoncer le message missionnaire du Christ et de son Royaume.

Dans une fidélité créative au Fondateur et au charisme sma, et dans un esprit d'internationalité, elle préparera nos futurs missionnaires à un engagement pour la *Mission Ad Gentes*.

Elle sera ouverte au monde contemporain et aux autres religions et cultures.

II OBJECTIFS

- 2.1 La Charte de Formation SMA sera révisée et mise à jour là où cela sera nécessaire.
- 2.2 La mise en œuvre de cette charte de formation sera revue régulièrement dans chaque juridiction de la Société.
- 2.3 Durant le mandat actuel, la SMA répondra aux problèmes signalés dans le document sur la réalité présente à propos de la formation initiale :
 - a) en fournissant du personnel pour la formation
 - b) en développant des programmes de formation adéquats.
- 2.4 Les programmes SMA de formation fourniront une formation intégrale embrassant toutes les dimensions de la vie missionnaire aux plans humain, spirituel, académique, pastoral et pratique.
- 2.5 La SMA continuera à préparer un nombre suffisant de formateurs, directeurs spirituels, et spécialistes dans les différentes disciplines.
- 2.6 La SMA encouragera et continuera à organiser des programmes de formation permanente.

FORMATION INITIALE

I FOURNIR DU PERSONNEL QUALIFIE

Comment ?

- 1 Chaque Province, District, District-en-formation et Fondation choisira avec soin des animateurs vocationnels qui se consacreront à plein temps à ce ministère où cela est nécessaire, et mettra en place des méthodes de discernement adéquats.
- 2 Pour le mandat qui vient, le Conseil Général et chaque Province, District, District-en-formation et Fondation spécifieront leurs besoins en formateurs, directeurs spirituels et spécialistes en diverses disciplines. Ils organiseront leur plan de prévision en conséquence.
- 3 La Société fera tout pour engager du personnel qualifié, qu'il soit sma ou autres, (religieux ou laïc, homme ou femme) dans ses programmes et équipes de formation.

Qui ?

Les Supérieurs de Province et District pour ce qui les concerne.

Les Supérieurs de District en formation et Fondation, pour ce qui les concerne, en accord avec le Conseil Général.

- 4 Les maisons de formation sma devront avoir un minimum requis d'étudiants et de formateurs (minimum : 5 étudiants et 2 formateurs). Si ces conditions ne peuvent être remplies, des décisions appropriées seront prises au niveau local.

Qui ? Les Supérieurs concernés.

II DES PROGRAMMES DE FORMATION BIEN ADAPTÉS

- 1 La SMA révisera et mettra à jour la charte de formation avant 2003.

Qui ?

Le Conseil Général.

- 2 Cette révision faite, chaque Province, District, District-en-formation et Fondation révisera aussi dès que possible son programme de formation initiale. Cette révision se fera en fonction de la charte de formation et dans l'optique :
 - a) d'une formation intégrale incluant tout ce qui touche au développement humain et à la réalisation de la personne,
 - b) de la première évangélisation, de l'initiation à JPPE, du dialogue avec les autres religions et de la collaboration avec les laïcs associés,
 - c) du placement des stagiaires.

Qui ?

Le Supérieur et le Conseil de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation.

- 3 En Europe, les différentes Provinces et Districts se concerteront pour mettre sur pied une politique commune en ce qui concerne l'animation vocationnelle, le recrutement et la formation.

Qui ? Le Conseiller Général en charge de la formation veillera à la coordination.

FORMATION PERMANENTE

- 1 Chaque Supérieur de Province, District, District-en-formation, Fondation et Région et son Conseil continuera d'organiser des programmes de formation permanente, prenant en compte les besoins spécifiques des différents groupes d'âge.
- 2 Des réunions spéciales seront organisées pour les jeunes prêtres sma, avec un suivi approprié.

Qui ? Le Supérieur concerné et son Conseil en lien avec le Conseiller Général pour la formation.

- 3 Des programmes seront organisés sur des sujets spécifiques, concernant les membres, par exemple, la vie en milieu international et interculturel, l'attitude devant des situations de tension, les équipes missionnaires mixtes (religieux, laïcs, sma) et JPPE.
- 4 Chaque Supérieur Régional aidé de son Conseil identifiera les personnes possédant des qualifications spécifiques, et qui pourraient être disponibles pour la formation permanente, par ex. des directeurs spirituels.
- 5 Des bibliothèques et l'usage des technologies de l'information seront mis à disposition dans toutes les maisons sma.

Quand ? Durant toute la durée du mandat.

1 NOTRE STYLE de VIE

- 1.1 Un style de vie simple et accueillant demeure l'idéal, mais il est difficile à réaliser en pratique. Les difficultés viennent :
 - a) de compréhensions différentes de ce qu'est un « style de vie simple », et d'une incapacité à le définir,
 - b) de facteurs culturels, géographiques et financiers,
 - c) d'attitudes personnelles différentes,
 - d) de l'insécurité grandissante provenant de la guerre, de la violence et des vols à main armée.
- 1.2 Les questions de JPPE nous provoquent constamment à vivre l'Evangile.
- 1.3 On passe de plus en plus de temps dans des réunions à tous les niveaux. Le résultat, c'est la fatigue de la « réunionite » qui pèse toujours plus sur notre ministère.

2 NOTRE VIE de COMMUNAUTÉ

- 2.1 Depuis la dernière Assemblée Générale, beaucoup de progrès ont été réalisés en ce qui concerne la vie communautaire.
- 2.2 Le défi permanent de l'internationalité a enrichi la vie de communauté dans l'ensemble de la SMA.
- 2.3 En général, on constate une plus grande ouverture à la vie communautaire et au travail en communautés apostoliques. Toutefois certains membres SMA rechignent à participer ou à accepter des postes de responsabilité dans la communauté.
- 2.4 Beaucoup de membres SMA trouvent un enrichissement spirituel à se rassembler pour prier, se reposer et écouter la Parole de Dieu. Ils s'enrichissent aussi en partageant des expériences et en réfléchissant sur diverses publications comme « *Poursuivre l'aventure à la suite de Mgr de Brésillac* ».

I VALEURS ESSENTIELLES

- 1.1 Notre vie spirituelle, enracinée dans le Christ, est le fondement de notre apostolat missionnaire.

Elle est nourrie par la vie sacramentelle de l'Eglise,
la Parole de Dieu,
les traditions spirituelles de notre Société
ainsi que par la prière personnelle et communautaire.
Elle manifeste le lien entre la foi et la justice.

- 1.2.1 Notre style de vie sma est marqué
par l'esprit des Béatitudes,
le témoignage joyeux et prophétique de l'Evangile
et par la présence active au milieu des marginalisés.

Nous continuons à être ouverts à l'internationalité, dans un esprit de respect mutuel, de dialogue et d'écoute, et à travers le partage des ressources matérielles, culturelles et spirituelles.

II OBJECTIFS

2.1 Spiritualité

- 2.1.1 Inspirée par la vie et les écrits de notre Fondateur, la réflexion sur la spiritualité apostolique missionnaire de la Société continuera à nous unir.

Cette réflexion, mise en valeur par les publications SMA, cherchera à clarifier et approfondir notre spiritualité missionnaire apostolique à la lumière du vécu de nos expériences missionnaires.

- 2.1.2 Notre spiritualité missionnaire dynamisera notre activité missionnaire.

Elle sera enrichie par le partage de nos expériences missionnaires et par les richesses spirituelles des cultures dont nous venons et des cultures dans lesquelles nous vivons et travaillons.

2.2 Style de vie

- 2.2.1 Chaque membre sma fera partie d'une communauté de vie ou d'une communauté apostolique. Ces communautés sma soutiendront tous leurs membres, y compris ceux qui sont en position de responsabilité. Elles seront caractérisées par l'ouverture, l'hospitalité et le partage. Elles manifesteront aux nouveaux membres une attention particulière.

- 2.2.2 Ces communautés s'engageront activement à promouvoir le mouvement JPPE et poursuivront ou commenceront un projet concret de partage avec les marginalisés.

- 2.2.3 Ces communautés maintiendront des liens, aussi serrés que possible, avec les membres sma, qui, pour l'une ou l'autre raison, ne peuvent pas participer à la vie d'une communauté.

APPROFONDIR NOTRE SPIRITUALITE MISSIONNAIRE

Quoi ? Faire en sorte que notre vie quotidienne soit enracinée dans notre spiritualité apostolique missionnaire.

Pourquoi ? Pour approfondir notre identité sma et devenir ainsi des témoins plus efficaces de l'Évangile.

Comment ?

- 1 Par le partage du vécu de nos expériences missionnaires dans nos rencontres apostoliques communautaires, par les retraites, la prière personnelle et communautaire.

Qui ? Tous les membres sma.

- 2.1 Par les documents que la Société continuera à publier sur notre spiritualité et notre activité apostolique missionnaire.
- 2.2 Par la publication régulière dans le bulletin SMA de Rome d'informations sur de nouvelles initiatives pastorales et sur des articles importants des revues des Province, District, District-en-formation, Fondation et Région.

Qui ? Le Conseil Général et les éditeurs des publications sma et ceux qui les nomment.

- 3 Par la mise en place d'une commission de spiritualité. Celle-ci tracera un cadre favorisant la réflexion sur les expériences missionnaires et leurs difficultés, dans la ligne des fiches « Poursuivre l'aventure à la suite de Mgr de Brésillac ».

Qui ? Le Conseil Général met en place la commission de spiritualité.

- 4 En poursuivant les recherches sur la vie, les écrits et la spiritualité du Fondateur, sur l'histoire de la sma et en sauvegardant les mémoires des anciens sma.

Qui ? Le Supérieur et son Conseil de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation coordonnera cette recherche.

RENOUVELER LA VIE DE COMMUNAUTE

Quoi ? Promouvoir des communautés de vie et des communautés de vie apostolique, internationales, centrées sur la mission.

Comment ?

- 1 Chaque communauté sma s'évaluera sur les points suivants : ouverture, accueil, partage, attitude face à l'internationalité, égards envers les nouveaux membres, première évangélisation, dialogue avec les autres religions et cultures ainsi que les activités dans le domaine de JPPE.
- 2 Chaque communauté sma organisera un partage sur les réalités personnelles et pastorales de la vie missionnaire et réfléchira sur les difficultés rencontrées (par exemple la mentalité cléricale, les différences culturelles, la tension et les traumatismes causés par la violence, la guerre...).
- 3 Chaque communauté continuera ou commencera un projet concret de partage avec les marginalisés.

Qui ? Toutes les communautés apostoliques et communautés de vie sma.

La SMA a plusieurs niveaux administratifs : l'Assemblée Générale, le Conseil Général, le Conseil Plénier, les Provinces (et leur Coprex), les Districts, les Fondations, les Régions (avec leurs Assemblées et réunions), les Zones.

1 CONSEIL GÉNÉRAL

- 1.1 Le Conseil Général est constitué du Supérieur Général et de trois Conseillers qui ont en plus une responsabilité à l'égard des Fondations. L'un est membre du Conseil de la Fondation Afrique et coordinateur de la Fondation Asie, un autre est membre du conseil de la Fondation Pologne, et le troisième est supérieur de la Fondation Argentine.
- 1.2 Le Conseil Général est responsable de toutes les Fondations.
- 1.3 Le Conseil Général a de plus grandes responsabilités depuis 1995 en raison du développement des Fondations. Pour ce travail, il a sa disposition du personnel des Fondations et du personnel affecté par les Provinces et les Districts..
Il gère les finances des Fondations.

2 CONSEIL PLÉNIER

- 2.1 Le Conseil Plénier a été mis en place pour favoriser la coopération inter-provinciale (Constitutions et Lois SMA, article 92).
- 2.2 Les Régionaux y ont toujours été représentés (AG 95 Texte finale, 6.1 et 6.2).
- 2.3 Le développement des Fondations entraîne des implications nouvelles pour le Conseil Plénier.
- 2.4 L'autorité des décisions prises par le Conseil Plénier n'est pas claire. Il prend des décisions mais il n'est pas un organe exécutif.

3 PROVINCES

- 3.1 Les Provinces sont au cœur de notre structure SMA. Leur rôle traditionnel a changé à cause des nouvelles structures régionales et du développement des Fondations. Elles restent encore importantes à cause de l'engagement de leurs membres dans les Régions, pour la formation au sein des Fondations et pour le financement de la mission de la SMA.
- 3.2 L'activité des Conseils Provinciaux est davantage tournée vers les membres qui sont au pays que vers l'Afrique où leur rôle est incertain.
- 3.3 Certaines Provinces n'ont que très peu de membres. Dans certaines Provinces, le nombre des membres est en déclin et la moyenne d'âge monte. Pour certaines il y a le risque que l'animation missionnaire dans leurs Églises d'origine en souffre.
- 3.4 Dans certaines Provinces, il est devenu difficile de trouver des personnes qui acceptent de prendre les postes de Provincial ou de Conseiller par suite de la diminution du nombre de membres, du grand âge et du refus de servir dans ces postes.
- 3.5 Des contacts ont été pris par certaines Provinces en vue d'une plus grande unité. Les membres ont été consultés, mais on n'a pas obtenu de consensus.

- 3.6 La composition du COPREX a changé à cause des changements dans les structures de la Région en 1995. Dans certaines Provinces le COPREX est un organe exécutif et n'est plus seulement une instance de consultation.
- 3.7 Dans certaines régions, il y a des signes encourageants d'éveil spirituel et de nouvel intérêt pour la mission.

4 LES DISTRICTS

Le Supérieur de District est nommé par le Supérieur Général et son Conseil après consultation des membres du District. Il est Supérieur Majeur.

5 LES FONDATIONS

- 5.1 Elles dépendent du Supérieur Général et de son Conseil. Le Supérieur de Fondation n'est pas Supérieur Majeur.
- 5.2.1 Les membres des Fondations sont représentés dans les Conseils régionaux en fonction de leur nombre. L'un d'eux est supérieur de Zone.
- 5.3 Les membres des Fondations ne savent pas clairement à quelle autorité ils doivent se référer. Est-ce le Supérieur de la Fondation, le Supérieur Régional de leur Région d'origine, le Supérieur de la Région où ils sont affectés, le Supérieur Général ou l'Ordinaire du lieu ?
- 5.4 En 1995, le principal souci des Fondations était de trouver du personnel et des finances pour la formation. En 2001, s'y ajoute le souci de trouver des finances et de créer des équipes accueillantes pour leurs membres en mission.
- 5.5 Certaines Fondations n'ont pas de Conseils. Quand il y a des Conseils, il n'y a pas de pratique commune. Certaines responsabilités sont déléguées aux Conseils.
Le seul programme commun aux deux branches de la Fondation Asie est l'Année Spirituelle Internationale.
La Fondation Pologne a des liens avec la Province de Strasbourg et celle des Pays-Bas.
La Fondation Argentine a connu récemment des développements modestes mais significatifs.

6 LES RÉGIONS

- 6.1 Le Supérieur Régional est élu par tous les membres affectés à la Région. Il est Supérieur Majeur.
- 6.2 Le rôle et l'identité du Supérieur Régional ont changé. Il est confirmé par le Supérieur Général et son Conseil après consultation du Supérieur de sa Province, District ou Fondation.
- 6.3 La relation entre le Supérieur général et le Supérieur Régional n'est pas claire. Certains pensent que les Supérieurs régionaux dépendent du Supérieur Général. D'autres estiment que les Supérieurs régionaux sont indépendants. D'autres encore voient le Conseil Général comme une instance de plus à consulter.
- 6.4 Le rôle du Supérieur Régional a été peu à peu mieux défini par les Conseils Pléniers : sa responsabilité juridique, sa responsabilité pour le développement matériel des maisons de formation, et sa responsabilité pour les contrats avec les Ordinaires.
- 6.5 En Afrique, le nombre des SMA des Provinces et Districts est en déclin. Beaucoup sont maintenant engagés dans leurs Églises d'origine.

- 6.6 Le Supérieur Régional doit traiter avec différentes entités SMA. La tâche de construire l'unité est rendue plus difficile par les différentes nationalités de ceux qui sont nommés dans la Région, car ils sont membres d'entités différentes avec des systèmes différents.
- 6.7 La relation entre le Supérieur régional et les membres de la Fondation Afrique originaires de cette Région n'est pas claire.
- 6.8 Toute Province, District et Fondation qui a au moins trois membres nommés dans une Région est représentée au Conseil Régional.
- 6.9 La structure de la Région ne laisse pas beaucoup de latitude au Supérieur de Province, District ou Fondation pour participer à l'élaboration des plans apostoliques dans la Région où il envoie ses membres.

7 LES ZONES

- 7.1 Les Zones dépendent du Supérieur Général et de son Conseil.
- 7.2 Pour les membres des Fondations, l'existence de Zones qui se réfèrent au Conseil Général ajoute à la confusion.
- 7.3 Les Zones ne sont pas clairement incorporées dans nos Constitutions.

VALEURS ESSENTIELLES

Nos structures SMA :

- a) sont plus efficaces en vue de la Proclamation de l'Evangile ;
- b) manifestent que nous sommes une famille internationale de disciples du Christ au service de la Mission ;
- c) permettent la collaboration et la solidarité à l'intérieur de la Société ;
- d) permettent à tous les membres SMA de participer pleinement au service de la Mission;
- e) respectent l'autonomie des Provinces et des Districts ;
- f) assurent le bien-être de leurs membres ;
- g) prennent en compte les réalités qui changent dans notre société.

OBJECTIFS

I L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 Il y a trois catégories de membres à l'Assemblée Générale : les membres de droit, les délégués élus et les invités.
- 2 Les membres de droit et les délégués ont plein droit de vote.
- 3 Les invités n'ont pas le droit de vote.
- 4 Les Supérieurs des Districts-en-formation sont membres de droit de l'Assemblée Générale.

II LE CONSEIL PLÉNIER

1 Son rôle

Le Conseil Plénier offre un forum de discussion, d'évaluation et de décision vraiment international et représentatif, au sein duquel se réalise la solidarité et la coopération pour le bien commun de la Société. (Constitutions et Lois SMA, N°92)

2 Sa composition

- 2.1 Le Conseil Plénier comprend le Supérieur Général, ses Conseillers, les Supérieurs Provinciaux et les Supérieurs de District.
- 2.2 Les Régions sont représentées par quatre Supérieurs Régionaux. Ils sont membres de droit. Les Supérieurs Régionaux éliront leurs délégués.
- 2.3 Les Supérieurs des Districts-en-formation sont membres de droit du Conseil Plénier s'ils ont au moins 10 membres permanents. Si ce nombre n'est pas atteint, les Supérieurs peuvent y être invités.
- 2.5 Toutes ces invitations seront faites par le Supérieur Général avec le consentement de son Conseil. (Constitutions et Lois SMA, N°93)

3 Droit de vote

- 3.1 Durant le Conseil Plénier, le Supérieur Général, ses Conseillers et les Supérieurs de Provinces et Districts ont le droit de vote pour toutes les questions.
- 3.2 Les Supérieurs de District-en-formation et les Supérieurs Régionaux ont le droit de vote pour toutes les questions sauf les questions financières.

4 Fréquence

Il y aura au moins quatre réunions du Conseil Plénier pendant le mandat.

III LES PROVINCES ET DISTRICTS

- 1 Les Provinces et Districts ont toujours un rôle à jouer dans le développement de la Société.
- 2 La SMA travaillera
 - a) à garder vivant chez tous ses membres l'esprit missionnaire ;
 - b) à promouvoir les formes traditionnelles d'appartenance aussi bien que les nouvelles, comme l'association avec les laïcs ;
 - c) à développer la collaboration avec les Provinces et Districts et avec les Fondations ;
 - d) à promouvoir la mission « ad extra » dans nos Eglise d'origine.

IV LES DISTRICT-EN-FORMATION

- 1 La décision d'établir un District-en-formation appartient à l'Assemblée Générale ou au Conseil Plénier. (Constitutions et Lois SMA, N°123)
- 2 Cette décision ne peut être prise qu'aux conditions suivantes :
 - a) probabilité de développement et de croissance, spécialement du point de vue des vocations ;
 - b) probabilité d'autonomie financière, au moins dans une large mesure. (Constitutions et Lois SMA, N°124)
- 3 Le Supérieur Général, avec le consentement de son Conseil, nomme le Supérieur de District-en-formation et son Conseil après consultation des membres du District-en-formation. Il nomme aussi, avec le consentement de son Conseil, le personnel nécessaire. Ces nominations se font pour un mandat de trois ans, renouvelable. (Constitutions et Lois SMA, N° 125)
- 4 Le Conseil de District-en-formation comprendra, là où c'est possible, au moins la moitié des membres issus du District-en-formation.
- 5 Après l'Assemblée Générale, le Supérieur Général convoque une réunion pour les membres du District-en-formation. Le Supérieur Général et son Conseil, en consultation avec le Supérieur de District-en-formation et son Conseil détermine la composition de l'Assemblée.
A cette réunion les membres du District-en-formation précisent les orientations du District-en-formation en ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle, la formation, les lieux de mission, la politique d'envoi en mission ainsi que la recherche et la gestion des finances.
- 6 Le Supérieur d'un District-en-formation et son Conseil s'adresse directement au Supérieur Général et à son Conseil pour l'admission aux engagements permanents et aux ordres (Constitutions et Lois SMA, N°126).

- 7 Le Supérieur du District-en-formation et son Conseil fait les nominations de ses membres en consultation avec le Supérieur Général et son Conseil.
- 8 Le Supérieur de District-en-formation et son Conseil sont responsables pour l'administration ordinaire du District-en-formation. Pour toutes les autres questions il en sera référé au Supérieur Général et à son Conseil.
- 9 Les responsabilités sont réparties comme suit :
- 9.1 Relèvent de l'administration ordinaire du Supérieur de District et de son Conseil, les points suivants
 - a) la formation, selon la Charte de Formation SMA,
 - b) l'admission des candidats dans la Société,
 - c) l'admission à l'engagement temporaire et aux ministères,
 - d) la dispense de l'engagement temporaire,
 - e) le renvoi durant le temps de l'engagement temporaire,
 - f) l'application des orientations de l'Assemblée du District-en-formation
 - g) la recherche de fonds à l'intérieur du District-en-formation ,
 - h) les budgets du District-en-formation.
- 9.2 Relèvent du Supérieur Général et de son Conseil, les points suivants :
 - a) l'administration du fonds de développement et des fonds de placement ;
 - b) les nominations dans les maisons de formation ;
 - c) les statuts d'association avec les prêtres et les laïcs.
- 9.3 Relèvent du Conseil Plénier l'ouverture ou la fermeture d'une maison.
- 10 Le Supérieur de District-en-formation est Supérieur Majeur.

V LES FONDATIONS

- 1 Le statut futur de chaque fondation est déterminé selon sa situation actuelle et ses possibilités de développement.
- 2 Les membres des Fondations participent pleinement aux orientations, au gouvernement, au développement, au financement de la Fondation et aux objectifs missionnaires de la Société.
- 3 Les Provinces et Districts continuent de participer et de collaborer au développement des Fondations en personnel et en finances.
- 4 Une administration effective est mise en place dans chaque Fondation

VI **LES RÉGIONS**

1 La région est une zone géographique.

- 1.1 Les limites des Régions sont établies par le Conseil Plénier, en tenant compte du point de vue des membres des Régions existantes.
- 1.2 En l'an 2007, chaque Région sera une unité homogène et gouvernable.

2 Les Responsables

- 2.1 Le Supérieur Régional est élu par tous les membres qui ont une nomination dans la Région.
- 2.2 Un Vice-Régional est élu de la même manière que le Régional. En principe, là où le nombre l'exigerait, il sera d'une autre Province, District, District-en-formation ou Fondation que celle du Régional.
- 2.3 Le Supérieur Régional et le Vice-Supérieur Régional seront élus pour un mandat de trois ans renouvelable.
- 2.4 L'élection du Supérieur Régional et du Vice-Régional est confirmée par le Supérieur Général et son Conseil, après consultation du Supérieur de la Province, District, District-en-formation ou Fondation dont relève le membre. (Droit Canon 179.2 et 149.2)
- 2.5 Le Supérieur Régional et le Vice-Régional sont Supérieurs Majeurs.

3 Rôle du Supérieur Régional

- 3.1 Il assure les relations avec les Supérieurs des Provinces, Districts, District-en-formation et Fondation qui ont des membres ou des associés dans la Région et qui en restent responsables.
- 3.2 Il met en œuvre les articles des Constitutions et Lois SMA concernant la Région et les décisions de l'AG2001.
- 3.3 Il est responsable de l'organisation et de la mise en œuvre du programme du stage des étudiants des Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation, selon le directoire de chaque entité.

4 Partage des responsabilités dans la Région.

4.1. Le Supérieur de Province, District, District-en-formation ou Fondation et son Conseil

- 4.1.1 gardent la responsabilité de l'envoi et du rappel des membres de leur Province, District, District-en-formation ou Fondation, en consultation avec le Supérieur Régional.
- 4.1.2 affectent les membres à une Région:
 - a) Le Supérieur Régional et son Conseil proposeront à l'Ordinaire du lieu la nomination du membre, après consultation et dialogue.
 - b) Dans des cas d'affectations de membres à des tâches particulières, un contrat sera établi entre l'Ordinaire d'une part et le Supérieur Régional et son Conseil ou les Supérieurs de Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation et leur Conseil pour les membres concernés.
 - c) Le Supérieur de Province, District, District-en-formation ou Fondation et son Conseil nomment les membres dans la Région pour des activités dépendant de la Province, District, District-en-formation ou Fondation, avec le soutien du Supérieur Régional et de son Conseil.

4.2 *Le Supérieur régional*

- 4.2.1 Il nomme les membres selon les priorités de la Région définies à l'Assemblée Régionale⁸ à la lumière de 4.1.
- 4.2.2 Les nominations lors de la première affectation ne sont faites qu'avec l'accord du Supérieur de Province, District, District-en-formation ou Fondation qui envoie. Les nominations suivantes sont faites en concertation avec le Supérieur qui envoie.
- 4.2.3 Il représente les SMA auprès des Evêques et des autres instances.
- 4.2.4 Il peut être membre du Conseil Extraordinaire de sa Province, District, District-en-formation ou Fondation d'origine, là où c'est approprié. C'est à l'Assemblée de Provinces District, District-en-formation ou Fondation d'en décider.
- 4.2.5 Il maintient un contact régulier avec tous les Supérieurs concernés.

4.3 **Le Conseil Régional**

- 4.3.1 Il est composé de membres de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation présent dans la Région, qui a un nombre suffisant pour être représenté (au moins 3). Chaque Région mettra en place une procédure pour représenter l'ensemble des Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation qui ont moins de trois membres dans la Région.
Le Supérieur de la maison de formation SMA de la région est un invité permanent.
Les membres du Conseil sont élus par les membres de leur propre Province, District, District-en-formation ou Fondation, qui ont une nomination dans la Région. Leur élection sera confirmée par le Supérieur de leur Province, District, District-en-formation ou Fondation d'origine.
- 4.3.2 Le Supérieur Régional pourra confier à chaque Conseiller une tâche particulière le rendant attentif à la vie des confrères (visites, santé, finances, décision en cas d'imprévu, vie spirituelle).
- 4.3.3 Chaque conseiller peut être délégué par le Supérieur Régional pour le représenter auprès de l'Ordinaire de sa circonscription ecclésiastique dans les questions concernant cette circonscription.
- 4.3.4 Chaque membre du Conseil Régional représente les membres qui l'ont élu et sa Province, District, District-en-formation ou Fondation d'origine.
- 4.3.5 Le Conseil Régional peut être représenté au Conseil Extraordinaire des Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation. Cette représentation sera décidée par les Assemblées des Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation.

4.4 **Les Assemblées Régionales**

- 4.4.1 Chaque Région aura des Assemblées régulières auxquelles participeront tous les membres ayant une nomination dans la Région.
- 4.4.2 Il y aura au moins trois Assemblées Régionales par mandat
 - a) La première consistera :
 - i) à élire les Conseillers du Régional ou à mettre en place la procédure de leur élection.
 - ii) à informer les membres du plan et des décisions de l'AG et à les étudier,
 - iii) à définir les priorités de la Région selon le plan et les décisions de l'AG,
 - iv) à aborder les questions pratiques particulières à une Région

⁸ Cf. 4.4.2. a) iii) : “ définir les priorités de la Région selon le plan et les décisions de l'Assemblée Générale”.

- b) Au bout de trois ans, l'Assemblée aura pour but d'évaluer le plan régional, voir comment il a été mis en pratique et le mettre à jour.
- c) l'Assemblée Régionale qui précède les Assemblées Générale et de Province, District, District-en-formation et Fondation, fera une évaluation et préparera ces Assemblées.

4.5 **Réunions des Régionaux**

Les Supérieurs Régionaux se rencontreront régulièrement comme cela est indiqué en Constitutions et Lois SMA, N° 143.

1 Constitutions et Lois SMA

- 1.1 L'Assemblée Générale 2001 demande au Supérieur Général de proposer à la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples que soit ajouté à nos Constitutions l'article suivant :
L'Assemblée Générale, par une majorité des deux-tiers, peut modifier elle-même les Lois de la Société et proposer à la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples des modifications à nos Constitutions.
- 1.2 L'Assemblée Générale 2001 demande au Supérieur Général et à son Conseil d'établir une Commission pour la révision de nos Constitutions à la lumière de l'Assemblée Générale 1995 et de l'Assemblée Générale 2001.

2 Conseil Plénier

Fréquence des réunions

Le Conseil plénier décidera lui-même du nombre de fois où il se réunira
Il y aura au moins quatre réunions du Conseil Plénier pendant le mandat.⁹

3 Provinces et Districts

- 3.1 Le Supérieur Général et son Conseil établira une commission internationale qui préparera un document de réflexion sur le rôle futur des Provinces et Districts.¹⁰
- 3.2 Ce document fera des propositions pour :
- a) garder vivant l'esprit missionnaire dans nos Eglises d'origine,
 - b) promouvoir les questions JPPE concernant l'Afrique
 - c) développer la présence et le capital-sympathie de la SMA pour servir la mission en Afrique ;
 - d) favoriser la collaboration entre les entités de la SMA.
- 3.3. Chaque Province et District mettra en place un forum pour faciliter la réflexion sur ce document.
- 3.4 Les résultats seront présentés au Conseil Plénier pour une action ultérieure.

4 Districts-en-formation

- 4.1 L'Assemblée Générale 2001 établit le District-en-formation Afrique.
- 4.2 L'Assemblée Générale 2001 établit le District-en-formation Inde.
- 4.3 L'Assemblée Générale 2001 établit le District-en-formation Philippines.
- 4.4 L'Assemblée Générale 2001 établit le District-en-formation Pologne.

⁹ Cf Structures : Vision 2007 – II Le Conseil Plénier, n° 4.

¹⁰ Cf Structures : Vision 2007 – III Provinces et Districts.

5 Le District-en- formation Afrique

La Fondation Afrique reste une seule entité et devient District-en-formation.

Les raisons

- 1 Il y a 53 membres permanents, 50 membres temporaires, 130 étudiants. Sa croissance est assurée.
- 2 Ses membres ont une expérience missionnaire. Certains membres sont engagés dans la formation et l'administration.
- 3 Des efforts continus ont été réalisés en vue de l'autosuffisance financière.
- 4 Actuellement, des membres du District-en-formation exercent les responsabilités suivantes : deux sont membres du Conseil de la Fondation, d'autres sont dans des Conseils de Régions et de Zones, d'autres encore sont engagés dans la formation ou l'animation missionnaire et vocationnelle.

Propositions d'évolution

- 1 Le Supérieur Général et son Conseil superviseront la mise en place de la nouvelle structure.
- 2 Une consultation sera organisée en vue de la nomination du Supérieur et des membres du Conseil du District-en-formation.

Consultation pour la nomination du Supérieur

Qui ? Le Supérieur Général et le précédent Supérieur de la Fondation Afrique.

Quand ? Les résultats de la consultation seront envoyés au Supérieur Général avant le 1^{er} Octobre 2001. Le Supérieur Général nommera le Supérieur du District-en-formation Afrique pour le 15 Octobre 2001.

Consultation pour la nomination des membres du Conseil

Qui ? Le Supérieur Général et le Supérieur du District-en-formation.

Quand ? La consultation sera terminée pour fin novembre 2001. Le Supérieur Général nommera les membres du Conseil pour fin décembre 2001.

- 3 Le Supérieur Général et son Conseil nommeront le Supérieur du District-en-formation et les membres de son Conseil. Des membres détachés (des Provinces et Districts) peuvent être nommés membres du Conseil du District-en-formation.
- 4 Le Supérieur Général et son Conseil, après consultation avec le Supérieur du District-en-formation et son Conseil, décideront la date et la composition de l'Assemblée du District-en-formation.
- 5 Cette Assemblée établira les orientations du District-en-formation en ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle, la formation, les lieux de mission, la politique d'envoi en mission ainsi que la recherche et la gestion des finances.
- 6 Cette Assemblée examinera aussi la possibilité d'établir une administration efficace du District-en-formation en Afrique de l'Est.
- 7 Les décisions de l'Assemblée du District-en-formation seront soumises à l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 8 Chaque Supérieur Régional et le Supérieur du District-en-formation et leurs Conseils collaboreront pour établir un plan de développement du District-en-formation Afrique dans leurs Régions. Ce plan englobera tous les aspects à l'exception de la formation. Le Supérieur Régional sera responsable de la mise en œuvre de ce plan qui peut être entrepris par le Régional lui-même, ou un membre de son Conseil, ou tout autre SMA.
- 9 A la demande du District-en-formation, le Conseil Plénier examinera la situation et décidera du passage du statut de District-en-formation au statut de District.

6 Le District-en-formation Inde

La branche indienne de la Fondation Asie devient un District-en-formation.

Les raisons

- 1 Il y a 14 membres permanents, 6 prêtres associés et 32 séminaristes. La croissance régulière en personnel semble assurée.
- 2 Beaucoup de ses membres ont une expérience missionnaire de plusieurs années.
- 3 Des efforts continus ont été faits en matière d'autonomie financière.
- 4 En mars 2002, les deux maisons de formation en Inde seront sous la direction de membres du District-en-formation et de prêtres associés.

Propositions d'évolution

- 1 Le Supérieur Général et son Conseil superviseront la mise en place de la nouvelle structure.
- 2 Une consultation sera organisée en vue de la nomination du Supérieur et des membres du Conseil du District-en-formation.

Consultation pour la nomination du Supérieur

Qui ? Le Supérieur Général et le précédent Supérieur de la Fondation Asie, SMA Inde.

Quand ? Les résultats de la consultation seront envoyés au Supérieur Général avant le 1^{er} Octobre 2001. Le Supérieur Général nommera le Supérieur du District-en-formation Inde pour le 15 Octobre 2001.

Consultation pour la nomination des membres du Conseil

Qui ? Le Supérieur Général et le Supérieur du District-en-formation.

Quand ? La consultation sera terminée pour fin novembre 2001. Le Supérieur Général nommera les membres du Conseil pour fin décembre 2001.

- 3 Le Supérieur Général et son Conseil nommeront le Supérieur du District-en-formation et les membres de son Conseil. Des membres détachés (des Provinces et Districts) peuvent être nommés membres du Conseil.
- 4 Le Supérieur Général et son Conseil, après consultation avec le Supérieur du District-en-formation et son Conseil, décideront la date et la composition de l'Assemblée du District-en-formation.
- 5 Cette Assemblée établira les orientations du District-en-formation en ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle, la formation, les territoires de mission, la politique d'envoi en mission ainsi que la recherche et la gestion des finances.
- 6 Les décisions de la réunion du District-en-formation seront soumises à l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 7 A la demande du District-en-formation, le Conseil Plénier examinera la situation et décidera du passage du statut de District-en-formation au statut de District.

7 Le District-en-formation Philippines

La branche Philippines de la Fondation Asie devient un District-en-formation.

Les raisons

- 1 Il y a 8 membres permanents et 7 étudiants. Une croissance continue en personnel semble être assurée.
- 2 Les membres prêtres ont travaillé aux Philippines pour la promotion de la Société et ont une expérience missionnaire en Afrique.
- 3 Des efforts continus ont été fait pour une autosuffisance financière.

Propositions d'évolution

- 1 Le Supérieur Général et son Conseil superviseront la mise en place de la nouvelle structure.
- 2 Une consultation sera organisée en vue de la nomination du Supérieur et des membres du Conseil du District-en-formation.

Consultation pour la nomination du Supérieur

Qui ? Le Supérieur Général et le précédent Supérieur de la Fondation Asie, SMA Philippines.

Quand ? Les résultats de la consultation seront envoyés au Supérieur Général avant le 1^{er} Octobre 2001. Le Supérieur Général nommera le Supérieur du District-en-formation Philippines pour le 15 Octobre 2001.

Consultation pour la nomination des membres du Conseil

Qui ? Le Supérieur Général et le Supérieur du District-en-formation.

Quand ? La consultation sera terminée pour fin novembre 2001. Le Supérieur Général nommera les membres du Conseil pour fin décembre 2001.

- 3 Le Supérieur Général et son Conseil nommeront le Supérieur du District-en-formation et les membres de son Conseil. Des membres détachés (des Provinces et Districts) peuvent être nommés membres du Conseil.
- 4 Le Supérieur Général et son Conseil, après consultation avec le Supérieur du District-en-formation et son Conseil, décideront la date et la composition de l'Assemblée du District-en-formation.
- 5 Cette Assemblée établira les orientations du District-en-formation en ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle, la formation, les territoires de mission, la politique d'envoi en mission ainsi que la recherche et la gestion des finances.
- 6 Les décisions de l'Assemblée du District-en-formation seront soumises à l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 7 A la demande du District-en-formation, le Conseil Plénier examinera la situation et décidera du passage du statut de District-en-formation au statut de District.

8 Le District-en-formation Pologne

La Fondation de Pologne devient un District-en-formation.

Raisons

- 1 Il y a actuellement 14 membres permanents et 15 étudiants.
- 2 Ses membres ont une expérience missionnaire. Certains ont reçu leur formation missionnaire initiale en Afrique.
- 3 Des efforts continus ont été faits vers l'autosuffisance financière.
- 4 Deux de ses membres font partie du Conseil de la Fondation. Deux membres sont investis à plein temps dans l'animation missionnaire et vocationnelle et la promotion.

Propositions d'évolution

- 1 Le Supérieur Général et son Conseil superviseront la mise en place de la nouvelle structure.
- 2 Une consultation sera organisée en vue de la nomination du Supérieur et des membres du Conseil du District-en-formation.

Consultation pour la nomination du Supérieur

Qui ? Le Supérieur Général et le précédent Supérieur de la Fondation.
Quand ? Les résultats de la consultation seront envoyés au Supérieur Général avant le 1^{er} Octobre 2001. Le Supérieur Général nommera le Supérieur du District-en-formation Pologne pour le 15 Octobre 2001.

Consultation pour la nomination des membres du Conseil

Qui ? Le Supérieur Général et le Supérieur du District-en-formation.
Quand ? La consultation sera terminée pour la fin novembre 2001. Le Supérieur Général nommera les membres du Conseil pour la fin décembre 2001.

- 3 Le Supérieur Général et son Conseil nommeront le Supérieur du District-en-formation et les membres de son Conseil. Des membres détachés (des Provinces et Districts) peuvent être nommés membres du Conseil.
- 4 Le Supérieur Général et son Conseil, après consultation avec le Supérieur du District-en-formation et son Conseil, décideront la date et la composition de l'Assemblée du District-en-formation.
- 5 Cette Assemblée établira les orientations du District-en-formation en ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle, la formation, les lieux de mission, la politique d'envoi en mission ainsi que la recherche et la gestion des finances.
- 6 Les décisions de l'Assemblée du District-en-formation seront soumises à l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 7 A la demande du District-en-formation, le Conseil Plénier examinera la situation et décidera du passage du statut de District-en-formation au statut de District.

9 **FONDATION ARGENTINE**

La Fondation Argentine reste une Fondation

Les raisons :

Elle a 1 membre permanent, 3 prêtres associés et 3 étudiants. Un groupe de laïcs collabore avec la SMA.

Propositions d'évolution :

Le Supérieur Général et son Conseil examineront la possibilité de la rattacher à une Province ou à un District avant le Conseil Plénier de 2002.

10 **ZONES**

Les Zones actuelles

1) deviennent une Région autonome

ou

2) se joignent à une autre entité pour devenir une Région.

11 LES RÉGIONS

Le Gouvernement régional

- 11.1 A la suite des consultations qui ont eu lieu au Kenya et en Tanzanie, l'Assemblée Générale 2001 établit la Région du Kenya et la Région de Tanzanie.
- 11.2 Les Régions suivantes entreprendront les élections du Supérieur Régional et du Vice-Régional aussitôt que possible après les Assemblées de Provinces ou de Districts : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Liberia, Nigeria Nord, Nigeria Sud, R D Congo, Tanzanie et Zambie. Ces élections auront lieu selon les textes finaux de l'Assemblée Générale 1995 et du Conseil plénier 1995 (cf Appendice 1 consacré aux textes de 1995, page 51 de ce Bulletin).
- 11.3 Les Régions du Bénin et du Togo, et la Zone du Niger organiseront une consultation de leurs membres SMA en vue d'un possible regroupement en une Région. Les résultats de cette consultation seront envoyés au Supérieur Général et à son Conseil qui les présenteront au Conseil Plénier de 2001. A la lumière des résultats de cette consultation, le Conseil Plénier 2001 planifiera les élections du Supérieur Régional et du Vice-Régional.
- 11.4 La Zone de la République Centrafricaine organisera une consultation de ses membres en vue de devenir une Région. Les résultats de cette consultation seront envoyés au Supérieur Général et à son Conseil qui les présentera au Conseil Plénier 2001. A la lumière des résultats de cette consultation, le Conseil Plénier 2001, en fonction des résultats de la consultation, planifiera les élections des nouveaux supérieurs.
- 11.5 La zone de l'Egypte organisera une consultation de ses membres en vue de devenir une Région. Les résultats de cette consultation seront envoyés au Supérieur Général et à son Conseil qui les présentera au Conseil Plénier. Le Conseil Plénier 2001, en fonction des résultats de la consultation, planifiera les élections des nouveaux supérieurs.
- 11.6 Dans l'année de l'établissement des Conseils Régionaux, un membre du conseil du District-en-formation Afrique rencontrera chaque Régional et son Conseil et planifiera le développement du District-en-formation Afrique dans sa Région.¹¹

Partage des responsabilités

- 11.7 Le Supérieur Régional peut être membre du Conseil Extraordinaire de sa Province, District, District-en-formation ou Fondation d'origine concerné. Cela sera décidé par l'Assemblée concernée.¹²
- 11.8 Chaque Conseiller peut se voir confier par le Supérieur Régional une tâche particulière envers les membres : visites, santé, finances, décisions pour les cas imprévus, vie spirituelle.

Election des Conseillers régionaux.

- 11.9 La première Assemblée régionale élira les Conseillers ou bien établira les procédures pour leur élection.

¹¹ Cf Structures - Plan d'action pour 2007, Section 5 : District-en-formation d'Afrique, Propositions pour l'évolution n° 5.

¹² Cf Structures - Vision 2007, VI : Régions, 4.2.4.

- 11.10 Le Conseil régional peut être représenté aux Conseils Extraordinaires des Provinces, Districts, Districts-en-formation ou Fondation. Cette représentation sera décidée par les Assemblées concernées.¹³

Assemblées Régionales

- 11.11 Le Supérieur Régional convoque l'Assemblée Régionale. Il invite tous les membres de sa Région ou, en des circonstances spéciales, il organise des élections pour des délégués qui représenteront toutes les entités SMA de la Région et les secteurs géographiques de la Région.
- 11.12 Il y aura au moins trois Assemblées régionales durant un mandat. La première Assemblée régionale aura lieu aussitôt que possible en 2002.¹⁴
- 11.13 Le Conseil Régional préparera l'Assemblée qui se tiendra en 2004. Après trois ans, une Assemblée régionale évaluera la manière dont le plan de la Région est mis en œuvre en pratique et elle le mettra à jour.¹⁵
- 11.14 Le Conseil Régional préparera l'Assemblée qui se tiendra en 2007. Cette Assemblée Régionale, qui vient immédiatement avant l'Assemblée Générale et les Assemblées des Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation, fera une évaluation et préparera les Assemblées à venir.¹⁶

Rencontres des Supérieurs Régionaux

- 11.15 Le Conseil Plénier convoquera une réunion des Supérieurs Régionaux avant Pâques 2002. Un membre du Conseil Général et le Supérieur du District-en-Formation Afrique y participeront aussi.
- 11.16 A cette réunion, les Supérieurs Régionaux recevront une formation sur la meilleure manière d'exercer leurs nouvelles responsabilités. Ils éliront aussi leurs quatre représentants au Conseil Plénier.

¹³ Cf Structures - Vision 2007, Section VI : Régions, 4.3.5.

¹⁴ Cf Structures - Vision 2007, Section VI : Régions, 4.4.2.a.

¹⁵ Cf Structures - Vision 2007, Section VI : Régions, 4.4.2.b.

¹⁶ Cf Structures - Vision 2007, Section VI : Régions, 4.4.2.c.

1 Principales sources de revenus des Provinces et Districts

- 1.1 Les intérêts des placements de fonds. Beaucoup de Provinces dépendent de ces intérêts pour une grande part de leur revenu. Ceci engendre une situation fragile et instable.
- 1.2 Les pensions de membres SMA, et une partie du salaire de ceux qui travaillent dans des paroisses ou dans d'autres ministères ;
- 1.3 Le patrimoine constitué par les legs des membres SMA décédés ;
- 1.4 Les revenus immobiliers (Espagne, Est, Italie, Lyon).

2 Principales sources de revenus provenant des activités promotionnelles

- 2.1 L'Association des Messes Perpétuelles et les cartes de messes pour les défunts, en particulier au Canada, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux USA ;
- 2.2 Le mouvement familial des vocations (Irlande) ;
- 2.3 Les honoraires de messes ;
- 2.4 Les neuvaines (Irlande et Pays-Bas) ;
- 2.5 Les tirelires de la mission, déposées chez les commerçants. (Irlande et Pays-Bas) ;
- 2.6 Les legs ;
- 2.7 Les dons de bienfaiteurs ; la vente de cartes de Noël, de calendriers, d'objets artisanaux ; les loteries et tombolas ;
- 2.8 Les journées 'portes ouvertes' et autres kermesses (Est, Irlande, Italie, Lyon), les soirées de gala promotionnelles (USA) ;
- 2.9 Les bourses d'études (Grande-Bretagne, Italie) ;
- 2.10 Les journées missionnaires ;
- 2.11 Les contrats pour des projets missionnaires (Grande-Bretagne).

3 Principales sources de revenu du Généralat

- 3.1 Les contributions des Provinces et des Districts ;
- 3.2 Les pensions des étudiants SMA et les contributions des visiteurs ;
- 3.3 Les honoraires de messes et les dons ;
- 3.4 Les intérêts des divers placements.

4 Principales sources de revenu des Fondations

- 4.1 Le Fonds de développement financé par les Provinces et les Districts (61,10 % du revenu des Fondations) ;
- 4.2 Les dons du Généralat et des Provinces et des Districts (12,10 %) ;
- 4.3 Les subsides provenant de divers organismes de financement (3,08 %) ;
- 4.4 Les ressources locales ; les honoraires de messes et les dons (23,72%)

Quelques Fondations ont commencé à rechercher des fonds, mais c'est encore très faible dans certains pays. Les revenus sont générés par :

- a) Les appels aux bienfaiteurs,
- b) les mouvements comme les amis de la SMA, le mouvement familial des vocations SMA, le 'Sponsorship Movement SMA'.
- c) la vente de calendriers, d'agendas et de produits agricoles,
- d) certaines maisons de formation produisent une partie de leur nourriture, ce qui les aide à réduire leurs dépenses.

5 Principales sources de revenu des Régions et Zones

- 5.1 Les Provinces, Districts et Fondations contribuent au budget ordinaire des Régions et Zones pour leurs membres ou associés selon leur propre système financier.
- 5.2 Parfois, les budgets des Régions et Zones n'ont pas bien fonctionné ou n'ont pas été clairement compris. Les systèmes de financement de ces budgets sont différents.
- 5.3 Quelques Régions et Zones ont commencé à chercher des sources de revenus hors de leur budget.

6 Sources de revenus des missionnaires sur le terrain

- 6.1 Certains missionnaires sont capables de vivre à partir des ressources locales et / ou des dons de leurs bienfaiteurs personnels.
- 6.2 Des Provinces, Districts et Fondations aident des projets et des missionnaires qui ne sont pas financièrement autonomes.
- 6.3 Il existe une disparité financière entre membres SMA d'une même Province, District et Fondation. Il existe aussi des différences entre membres de diverses entités SMA.

7 Observations

- 7.1 Pour le moment, la situation financière de la SMA est saine. Mais elle est en danger à cause de la diminution des ressources et de l'augmentation des dépenses.
- 7.2 Les Provinces et Districts n'ont pas la même méthode pour déterminer le revenu brut.

I VALEURS ESSENTIELLES

- 1.1 Nos finances seront plus clairement au service de la mission qui nous a été confiée.
- 1.2 Dans l'exercice des activités missionnaires de la Société, nous nous considérerons comme les gérants de nos finances, veillant à ce que tous les membres aient les moyens nécessaires pour réaliser leur apostolat missionnaire.
- 1.3 Notre gestion financière sera caractérisée par l'honnêteté, la prudence, la transparence, le respect des lois nationales, internationales et ecclésiastiques (Canons 1254 -1310).
- 1.4 Il y aura une collaboration et un partage équitable entre les diverses entités de la SMA, et en même temps chacune s'efforcera d'atteindre l'autosuffisance financière.

II OBJECTIFS

- 2.1 Chaque Province, District, District-en-formation, Fondation travaillera activement à la recherche de ses propres fonds. Chaque membre apportera toute l'assistance possible à cette recherche.
- 2.2 Un membre sera nommé pour collecter des fonds pour les Districts-en-formation et les Fondations en dehors des sources de financement existantes dans la Société.
- 2.3 Chaque District-en-formation et Fondation développera des plans pour parvenir au plus vite à l'autosuffisance afin qu'une partie croissante de son budget ordinaire vienne de ses propres ressources. Parvenir à l'autosuffisance exige de porter toute son attention sur les dépenses comme sur les ressources.
- 2.4 L'ensemble des contributions des Provinces et Districts au fonds de développement (US\$ 1.500.000 par an) et au fonds de placement (US\$ 1.000.000 sur 3 ans) ne dépassera pas le montant actuel.
- 2.5 Chaque Région et Zone aura une politique financière équitable pour tous ses membres.
- 2.6 Il y aura une complète transparence dans les finances du Généralat, des Provinces, Districts, Districts-en-formation, Fondation et Régions. Il en sera de même pour chaque membre ayant reçu de l'argent destiné à la mission.
- 2.7 Durant ce mandat, chaque District-en-formation étudiera un plan d'action pour ses membres malades ou âgés.
- 2.8 Un conseil financier sera établi pour toute la Société.
- 2.9 Chaque Province, District, District-en-formation et Fondation établira des critères pour :
 - a) aider financièrement ses membres dans l'exercice de leur apostolat missionnaire en tenant compte de la nécessité d'un partage équitable entre les membres des différentes entités SMA.
 - b) répondre aux besoins de l'Eglise et de la communauté locales.
 - c) la recherche d'argent par chacun des membres.

Note : Ce document remplace le plan d'action sur les finances établi en 1995 (AG 95, pp 74-78).

1 La recherche de Fonds

- 1.1 Chaque Province, District, District-en-formation et Fondation, à sa prochaine assemblée, développera des plans pour générer ses propres fonds.
- 1.2 Chaque District-en-formation et Fondation qui n'a pas un membre responsable de la recherche des fonds en nommera un, dès la fin de son Assemblée. Ces responsables peuvent s'informer ou se former auprès des Provinces et Districts sur les méthodes de recherche de fonds déjà existantes. Pour le District-en-formation d'Afrique, ce responsable sera le coordinateur pour la recherche des fonds.
- 1.3 Dans chaque Région, on nommera un membre responsable de la recherche des fonds pour le développement du District-en-formation d'Afrique, soit à plein temps, soit à temps partiel. Il sera nommé par le Supérieur Régional en accord avec le Supérieur du District-en-formation d'Afrique. Il travaillera en lien avec le coordinateur du District-en-formation d'Afrique (cf. 1.2 ci-dessus). Deux fois par an, il enverra à l'Econome du District-en-formation d'Afrique les comptes de ce qui est collecté dans la Région.

2 La recherche des fonds en dehors des sources déjà existantes de la Société

- 2.1 Le Conseil général nommera un membre qui sera responsable pour collecter des fonds en dehors des sources déjà existantes de la Société. Il travaillera :
 - a) en lien avec les Supérieurs Régionaux et les Eglises locales ;
 - b) en lien avec le Supérieur concerné de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation ;
 - c) et sous la responsabilité directe du Supérieur Général.
- 2.2 Il cherchera à créer des fonds pour :
 - a) le financement des équipes missionnaires qui ne sont pas autosuffisantes ;
 - b) le Fonds de développement ;
 - c) le Fonds de placement ;
 - d) le Fonds de santé pour les Districts-en-formation et la Fondation.
- 2.3 Chaque Conseil Plénier décidera la manière de partager ces fonds entre les différents bénéficiaires, en tenant compte des intentions des donateurs.
- 2.4 En tenant compte de ce qui se fait dans chaque Province et District :
 - a) Il élaborera et présentera des projets aux agences de financement et il en assurera le suivi.
 - b) Il obtiendra de nouvelles ressources financières en présentant les besoins de la mission.
 - c) Il cherchera des bourses d'études et d'autres aides pour la formation (par exemple, pour les bibliothèques).

3 L'autosuffisance financière

Chaque District-en-formation et Fondation développera des plans pour parvenir à l'autosuffisance financière en établissant des cibles réalistes pour chacune des maisons du District-en-formation ou de la Fondation. Chaque Conseil Plénier évaluera la situation quand les différents budgets seront examinés.

4 Le Fonds de développement

- 4.1 L'ensemble des contributions des Provinces et Districts au Fonds de développement ne dépassera pas le montant actuel de 1 500 000 US\$ par an.
- 4.2 L'Assemblée Générale 2001 décide qu'il est possible d'utiliser les intérêts du Fonds de placement comme faisant partie du revenu du Fonds de développement.
Chaque Conseil Plénier décidera de la manière de faire.
- 4.3 En tenant compte du niveau d'autosuffisance financière des Districts-en-formation et de la Fondation, et en considérant les autres sources de revenus du Fonds de développement, chaque Conseil Plénier examinera la possibilité de réduire les contributions des Provinces et Districts au Fonds de développement.
- 4.4 Toutes les demandes financières faites à la Société par les Districts-en-formation et la Fondation doivent être présentées au Supérieur général qui peut les présenter au Conseil Plénier en cas de nécessité.
- 4.5 Toutes les demandes financières qu'un membre fait à la Société doivent passer par le Supérieur Régional (selon le N°10 de ce plan).

5 Le Fonds de Placement

- 5.1 Les contributions des Provinces et Districts au Fonds de Placement ne dépasseront pas le montant de 1.000.000 US\$ sur trois ans et seront revues par le Conseil Plénier.
- 5.2 Au sujet des intérêts provenant de ce Fonds, voir N° 4.2
- 5.3 On cherchera aussi des contributions hors de la Société et elles seront ajoutées chaque année au Fonds de Placement (voir N° 2.1 – 2.4).
- 5.4 L'Econome Général gérera ce Fonds de Placement sous la supervision du Conseil Financier et présentera un rapport à chaque Conseil Plénier (voir N°8).

6 La transparence dans les finances

- 6.1 Au début de chaque année, chaque Province, District, District-en-formation, Fondation et Région enverra un état complet de ses comptes à l'Econome Général. Cet état comprendra les recettes et les dépenses ordinaires et extraordinaires, les fonds spéciaux, les biens mobiliers et immobiliers.
Chaque année, l'Econome Général enverra tous ces comptes au Supérieur Général et à son Conseil.
- 6.2 Le Supérieur Général et son Conseil présenteront ensuite tous ces comptes à chaque Conseil Plénier.
- 6.3 Deux fois par an, l'Econome Général et l'Econome de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation présenteront tous leurs comptes à leurs Supérieurs et Conseils respectifs.

7 Plan pour les membres malades ou âgés des Districts-en-formation

Chaque assemblée de District-en-formation élaborera un plan d'action pour ses membres malades ou âgés, en tenant compte de ce qui a déjà été organisé.

8 Conseil financier

- 8.1 Le but du Conseil financier est d'aider le Supérieur Général, son Conseil et l'Econome Général à superviser la gestion de tous les fonds administrés directement par le Généralat.
- 8.2 Ses membres seront : le Supérieur Général (ou son délégué), l'Econome Général et deux membres nommés par le Supérieur Général après consultation du Conseil Plénier. Ce Conseil pourra consulter des experts financiers en dehors de la Société.
- 8.3 Il sera établi avant la fin de 2001.

9 Le budget ordinaire de la Région

- 9.1 Le budget ordinaire de la Région sera assuré par les Provinces, Districts, Districts-en-formation et Fondation pour leurs membres et associés dans la Région au prorata de leur nombre.
- 9.2 5 % du budget ordinaire pourra y être ajouté pour répondre aux besoins urgents.
- 9.3 Le Supérieur Régional présentera le budget annuel à son Conseil pour approbation.
- 9.4 Chaque Province, District, District-en-formation et Fondation qui contribue au budget ordinaire recevra pour approbation un relevé de comptes annuel et le budget prévisionnel de l'année suivante. En cas de désaccord entre le Supérieur et son Conseil d'une Province, District, District-en-formation et Fondation et le Supérieur et son Conseil d'une Région au sujet du budget régional, l'affaire sera présentée au Conseil Plénier.
S'il n'y a pas de Conseil Plénier cette année-là, elle sera présentée au Supérieur Général et à son Conseil.
- 9.5 Pour parvenir à une présentation plus uniforme des comptes et du budget, lors de leur première réunion, les Supérieurs Régionaux proposeront une liste précisant le contenu des comptes et du budget prévisionnel des Régions. L'Econome Général étudiera cette liste et proposera une liste type au Conseil Plénier pour révision et adoption.

10 Plan pour une politique financière équitable pour chaque Région

- 10.1 Avant d'envoyer une équipe SMA dans un nouveau poste, le Supérieur Régional évaluera les ressources disponibles de cette équipe pour faire face aux besoins ordinaires (subsistance, travail, moyens de transport ...).
Cette évaluation prendra en compte :
 - a) Ce que le diocèse peut assurer (contrat) ;
 - b) Les ressources locales disponibles ;
 - c) L'apport éventuel de chaque membre affecté à cette nouvelle implantation.Si le total de ces différentes ressources est insuffisant, le Supérieur Régional évaluera le montant que la SMA doit prendre en charge et présentera ce budget provisoire au Conseil Plénier.

- 10.2 Le Conseil Plénier examinera la situation et, s'il approuve cette nouvelle implantation, proposera un financement qui pourrait provenir :
- a) des produits financiers du Fonds de Placement ;
 - b) du budget ordinaire du District-en-formation ou de la Fondation ;
 - c) d'une entité SMA qui prendrait volontairement en charge ce projet ;
 - d) d'organismes divers (par l'intermédiaire du membre responsable pour collecter des fonds en dehors des sources établies de la Société : voir N°2 ci-dessus).
- 10.3 Pour les équipes déjà constituées qui ne peuvent pas faire face aux dépenses pour les besoins ordinaires, le Supérieur Régional suivra le processus d'évaluation ci-dessus et soumettra la situation au Conseil Plénier.
- 10.4 Chaque équipe concernée rendra ses comptes, une fois par an, au Supérieur Régional.

11 Contributions des Provinces et Districts au Généralat

- 11.1 **Budget ordinaire du Généralat** : ces contributions sont estimées à 460.000.000 Lires pour chacune des années 2002, 2003, 2004.
- 11.2 **Fonds d'Entraide** : les contributions ne dépasseront pas 0,50 % du revenu brut total de la Province ou du District.
- 11.3 **Fonds pour la «Cause du Fondateur** » : il est estimé à 35.000.000 Lires pour la période 2001 – 2007.

12 Critères financiers

L'Assemblée de chaque Province, District, District-en-formation et Fondation établira des critères financiers pour :

- a) aider financièrement ses membres dans l'exercice de leur apostolat missionnaire, en tenant compte de la nécessité d'un partage équitable entre les membres des différentes entités SMA.
- b) répondre aux besoins de l'Eglise et de la communauté locales.
- c) la recherche de fonds par chacun des membres.

13 Paiement des budgets

- 13.1 Les contributions aux budgets votés par le Conseil Plénier seront exprimées :
- a) en Euros pour les entités SMA qui appartiennent à la zone Euro ;
 - b) en US\$ pour les autres entités SMA.
- 13.2 Le taux de change US\$ / Euros existant au moment du vote des budgets par le Conseil Plénier sera conservé pour les différents versements à ces budgets.
- 13.3 Les règlements se feront :
- a) en Euros pour les entités SMA qui appartiennent à la zone Euro ;
 - b) en US\$ pour les autres entités SMA.

RESOLUTION 1

Agir pour la Justice

« Aujourd'hui, le monde a besoin que l'Eglise témoigne autant par son action que par la proclamation de la Parole. Pour être un instrument efficace du Royaume de Dieu, l'Eglise doit affronter, en elle-même comme en dehors d'elle-même, les réalités effrayantes de l'injustice, de l'oppression, de la misère, de la discrimination et de la violence. Le témoignage par l'action, loin d'être secondaire par rapport à la proclamation de l'Evangile, est une dimension essentielle et constitutive de cette proclamation elle-même. » Charte JPPE 2.9¹⁷

Les documents de la Société contiennent de nombreuses déclarations sur les problèmes de JPPE. Mais la question est de savoir si nous les mettons vraiment bien en pratique. Notre expérience pastorale nous montre que l'injustice peut surgir à différents niveaux :

- 1 au niveau du pouvoir, de son usage et de ses abus (cf Contexte de la Mission SMA 2001 ; Synode africain, n° 70).
- 2 dans les abus sexuels et les violences familiales (Contexte de la Mission SMA 2001)
- 3 à travers les limitations des initiatives pastorales
- 4 comme le résultat de la progression sans fin des vols à main armée et de la violence
- 5 à cause d'un manque d'inculturation.

Le Synode africain dit clairement que beaucoup reste à faire dans le domaine de l'inculturation et d'une véritable incarnation de l'Evangile en Afrique. *"L'Eglise demeure trop occidentale, trop hiérarchique, trop masculine... le style de vie d'une partie du clergé n'est pas évangélique... L'Eglise est absolument décidée à affronter ces problèmes pour que l'espoir continue à battre au cœur de ses populations et de ses cultures »*. (Synode africain n°70)

Les membres de la SMA peuvent affronter ces problèmes en prenant des initiatives pratiques dans le domaine de l'inculturation, en entreprenant et en encourageant la recherche pour l'inculturation des sacrements, par exemple pour une mise à jour et une inculturation des lois du mariage.

Il faut aussi affronter la question de savoir comment faire participer activement les religieux et les laïcs à notre ministère dans les situations de crise, comme par exemple le ministère auprès de ceux qui souffrent et qui meurent du SIDA et de la violence.

Ceci peut se faire à différents niveaux :

- 1 **au niveau local**, les Régionaux et les membres SMA « soutiendront au niveau des Conférences épiscopales, en collaboration avec les autres instituts missionnaires, les projets capables de promouvoir l'œuvre missionnaire » (Cf. AG1995)¹⁸. Ils rapporteront les progrès réalisés.
- 2 **au niveau du Conseil Général**, à travers le travail du Secrétariat JPPE, la SMA soulèvera ces questions avec les Supérieurs des autres Instituts et les autorités de l'Eglise.
- 3 **au niveau de la formation initiale**, les SMA viseront à promouvoir des programmes de formation intégrale en lien avec les Conseillers généraux responsables de la Formation à Rome et avec les Sociétés de vie apostolique missionnaires (SVAM).
- 4 **au niveau individuel**, les SMA rassembleront de la documentation sur les cas d'injustice et l'enverront à la Commission SMA Justice et Paix.

On enverra aux membres un rapport annuel sur ces points et sur toutes les initiatives du Conseil général en matière JPPE.

¹⁷ Bulletin SMA Rome, n° 95, mars 1995, p. 17

¹⁸ Bulletin SMA Rome, n° 96, juin 1995, p.81

RESOLUTION 2

Contacts avec les Soeurs NDA et autres Congrégations religieuses

Le 150ème anniversaire de la fondation de la Société des Missions Africaines est proche, ce Assemblée Générale invite nos membres SMA à intensifier les contacts avec les Sœurs NDA et les autres congrégations de sœurs qui ont des liens historiques avec nous. L'Assemblée Générale 2001 nous demande de collaborer plus étroitement avec elles dans la mission qui nous a été confiée.

Assemblée Générale 1995 Document final, page 67 :

1 Le Gouvernement Régional

1.2.1 Élection du Supérieur Régional

Dans chaque Région, le ou les Supérieurs Régionaux et leurs Conseils organiseront l'élection selon l'agenda et le système établis par le Conseil Plénier de 1995. Le Supérieur Régional sortant informera le Supérieur Général du résultat et demandera confirmation de l'élection.

1.2.2 Élection du Vice-Supérieur Régional

Le nouveau Supérieur Régional organisera l'élection selon l'agenda et le système établis par le Conseil Plénier de 1995.

Le nouveau Supérieur Régional informera le Supérieur Général du résultat et demandera confirmation de l'élection.

Conseil Plénier 1995 Document final, page 2 :

(Les parties en **gras** sont des additions résultant des décisions de l'Assemblée Générale 2001.

Les parties en *italiques* sont des décisions du Conseil Général SMA.

ORGANISATION et MÉTHODE d'ÉLECTION du SUPÉRIEUR RÉGIONAL

Le Supérieur Régional

Le Supérieur Régional est élu par tous les membres permanents qui ont une nomination dans la Région.

Le Supérieur Régional est le "leader" des membres et associés de la Région. Il doit être prêtre avec un engagement permanent depuis au moins cinq ans.

Le Supérieur Régional est élu pour un mandat de trois ans renouvelable.¹⁹

La Personne responsable pour organiser l'élection

Le Supérieur Régional et le Vice-Supérieur Régional sortants sont responsables de l'organisation de l'élection du Supérieur Régional.

Le responsable de l'élection et deux scrutateurs feront le dépouillement des votes.

Établissement des listes électorales

Le Supérieur Régional et son Conseil établiront la liste pour leur Région. La liste électorale devra comprendre tous les membres permanents ayant une nomination dans la Région.

MÉTHODE d'ÉLECTION

L'élection comportera deux tours de scrutin.

- (a) Au premier tour, chaque électeur votera pour trois candidats, avec le système des points. Ces votes seront envoyés au Supérieur Régional ou au Vice-Supérieur Régional sortant.
- (b) A partir de ce premier scrutin, le Supérieur Régional ou le Vice-Supérieur Régional sortant établira la liste des trois candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de points, après s'être assuré que chacun des candidats accepte que son nom soit maintenu et après avoir consulté le Supérieur Général et son Conseil.
- (c) Au second tour, chaque électeur vote pour le candidat de son choix parmi les trois noms proposés sur la liste. Ce scrutin est organisé par le Supérieur Régional ou le Vice-Supérieur Régional sortant.

¹⁹ Cf. Structures : Vision 2007, 2.3

- (d) Le Supérieur Régional est élu à la majorité relative.
- (e) Le Supérieur Régional ou le Vice-Supérieur Régional sortant informera du résultat le Supérieur Général et demandera sa confirmation.
- (f) Cette confirmation sera donnée par le Supérieur Général après avoir consulté le Supérieur de la Province, du District ou du **District-en-formation** concerné.

CALENDRIER POUR L'ÉLECTION DU SUPÉRIEUR RÉGIONAL

En accord avec AG 2001, **“Les Régions suivantes organiseront les élections du Supérieur Régional et du Vice-Supérieur Régional aussitôt que possible après les Assemblées des Provinces et Districts : Côte d’Ivoire, R D Congo, Ghana, Kenya, Liberia, Nigeria Nord, Nigeria Sud, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie.”**²⁰

Le Supérieur Régional sortant et son Conseil établiront le calendrier pour l'élection du Supérieur Régional.

Immédiatement après l'élection du Supérieur Régional sera organisée l'élection du Vice-Supérieur Régional et des Conseillers.

ÉLECTION DU VICE-SUPÉRIEUR RÉGIONAL

L'élection du Vice-Supérieur Régional aura lieu après que l'élection du Supérieur Régional aura été publiée.

Le nouveau Supérieur Régional organisera l'élection.

Le Vice-Supérieur Régional est élu de la même manière que le Supérieur Régional. En principe, là où le nombre l'exigerait, il sera d'une autre Province, District, **District-en-formation** ou Fondation que le Supérieur Régional.

Le Supérieur Régional et deux scrutateurs feront le dépouillement des votes.

Le Supérieur Régional informera du résultat le Supérieur Général et lui demandera sa confirmation. Cette confirmation sera donnée par le Supérieur Général après avoir consulté le Supérieur de la Province, du District ou du **District-en-formation** concerné.

Si la charge de Supérieur Régional devient vacante, le Vice-Supérieur Régional assume automatiquement cette charge jusqu'au terme du mandat, et un nouveau Vice-Supérieur Régional sera élu selon la même procédure indiquée ci-dessus.

ÉLECTION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

La première Assemblée Régionale soit élira les Conseillers, soit établira la procédure pour leur élection.²¹

Le Conseil Régional est composé de membres de chaque Province, District et **District-en-formation** ou Fondation ayant au moins trois membres dans la Région.

Le Supérieur Régional et le Vice-Supérieur Régional décideront du nombre des Conseillers pour leur Région, assurant une adéquate représentation géographique.

Les membres du Conseil Régional sont élus par les membres de leur propre Province, District, **District-en-formation** ou Fondation qui ont une nomination dans la Région.

Leur élection sera confirmée par le Supérieur de leur Province, District, **District-en-formation** ou Fondation d'origine.

Le Supérieur de la Maison de formation de la région est un invité permanent.

Le Supérieur Régional s'assurera que les Associés (laïcs ou prêtres) travaillant dans la Région seront représentés aux réunions du Conseil Régional, quand les problèmes regardant leur travail et leur vie seront discutés.

²⁰ Cf. Structures : Plan d'action jusqu'à 2007, Régions, 11.2

²¹ Cf. Structures : Plan d'action jusqu'à 2007, Régions, 11.9

Tout d'abord je vous souhaite la bienvenue à tous et à chacun et chacune, membres de droit, délégués, représentants, invités, ainsi bien sûr que ceux qui vont nous aider dans notre marche : les deux animateurs, les membres du secrétariat, les traducteurs, sans oublier ceux et celles qui nous permettent de vivre dans de bonnes conditions matérielles et une bonne ambiance.

La préparation de cette Assemblée a, semble-t-il, bien mobilisé les confrères. On peut s'en rendre compte à travers leurs réponses aux divers questionnaires et leurs contacts avec les délégués. Cela est de bonne augure et laisse supposer que les résultats de l'Assemblée seront vraiment le reflet de ce que tous attendent. Nous réalisons d'ailleurs tous qu'elle doit être importante. Face aux changements rapides en Afrique et dans la SMA, nous sommes conscients que nous devons faire preuve d'attention aux signes de l'Esprit Saint. Nous sommes conscients que nous avons à trouver un consensus entre nous sur de nouvelles orientations missionnaires et sur une nouvelle organisation de la Société. Cela nous demandera de donner de l'importance à la prière, d'avoir une attitude d'écoute les uns par rapport aux autres et de faire preuve d'une certaine audace. Avec ces armes, nous pourrons prendre les décisions appropriées dans différents domaines, par exemple la mise en œuvre de notre charisme selon les besoins d'aujourd'hui, ou encore la formation, les structures, les finances.

Toutes nos orientations et décisions devront constamment avoir pour référence la mission de Jésus-Christ et la façon spécifique à laquelle il nous appelle à la vivre aujourd'hui. La formation, les structures, les finances ne peuvent être organisées qu'en ayant toujours en tête cette mission dont le cœur, depuis notre Fondateur, est la présence aux plus démunis, matériels et spirituels. Tous les moyens mis à notre disposition sont dirigés vers cela.

A la fin de la dernière Assemblée Générale en 1995, nous tirions comme conclusion que les thèmes qui avaient dominé les débats tournaient autour de deux pôles :

- Le premier pôle était : la façon de vivre la mission. Les priorités définies pour cette mission ont été : la première évangélisation, en ville et en campagne, l'importance des media et des moyens de communication, le dialogue avec ceux et celles qui sont membres d'autres religions et spécialement les religions traditionnelles et l'Islam, l'engagement pour la justice et la promotion humaine.
- Le second pôle concernait notre organisation interne pour le service de cette mission : l'organisation de la formation, le renouvellement de notre style de vie, le réaménagement des Régions où l'on vit de plus en plus l'internationalité, l'avancée des Fondations vers une autonomie en personnel et en finances, l'approfondissement des liens avec des laïcs, la réorganisation des finances pour tenir compte des nouvelles réalités.

Cette Assemblée Générale va certainement tirer un bilan de ce programme. Mais si les thèmes, les têtes de chapitre, de cette Assemblée ont des chances de ressembler à ceux de 1995, faisons notre possible pour ne pas nous répéter, de ne pas oublier ce que nous avons déjà dit et fait dans les Assemblées précédentes. Notre idéal n'est pas d'avoir des étagères de bibliothèques personnelles ou communautaires davantage garnies de livres ou de bulletins que l'on n'ouvrira jamais. C'est plutôt d'avoir des instruments de travail plus adaptés à la mission d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous efforcerons de coller à la réalité de l'Eglise, de l'Afrique et de la SMA actuelles. Nous avons certainement du nouveau à dire sur nos orientations missionnaires et tous les autres sujets que je viens de mentionner. La préparation des Assemblées a dû fournir à chacun de nous l'occasion de formuler plus clairement les besoins urgents de la mission en Afrique et de la SMA. Que chacun de nous se donne la peine de bien s'exprimer d'abord à lui-même ces besoins et les façons dont il pense que la SMA pourrait y répondre, à son niveau, avec ses moyens. Les dialogues, les recherches de solutions ou d'orientations n'en seront que plus riches et plus précis.

Que l'Esprit nous y aide et pour cela que chacun de nous s'ouvre encore davantage à son Souffle.

Je déclare donc ouverte cette 18^e Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines.

Daniel Cardot SMA
Supérieur Général

23 avril 2001

Très Saint Père,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous, et de vous présenter les participants à la 18^{ème} Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines, ainsi que les nouveaux membres du Conseil Général qui viennent juste d'être élus.

Pendant ces quatre semaines passées, nous nous sommes rassemblés pour évaluer la vie et la mission de notre Société, et pour tracer les orientations et les plans pour cette mission à la lumière des défis auxquels nous sommes confrontés dans le monde et l'Afrique d'aujourd'hui. Nous nous sommes aussi sentis encouragés par la croissance continue de nouvelles communautés chrétiennes à travers l'Afrique, en dépit des nombreux problèmes et difficultés que le continent continue d'expérimenter.

A l'imitation de la vie et de l'exemple de notre Fondateur, Monseigneur Melchior de Marion Brésillac et en continuité avec notre grande tradition au service de l'Afrique, notre Société est prête à entreprendre des "efforts nouveaux et audacieux", pour que la Bonne Nouvelle soit proclamée à toute la création (cf. Mc 16,15).

Nous sommes conscients de vivre à un moment privilégié de l'histoire humaine et de la vie de l'Eglise. Notre Assemblée Générale de 2001 nous a donné l'occasion de faire nôtre ce moment. Suivant le grand Jubilé, elle nous a offert la possibilité de renouveler notre regard, pour approfondir notre engagement à l'Evangile que nous sommes appelés à servir, et pour poursuivre notre chemin avec une nouvelle espérance.

Très Saint Père, nous vous remercions de nous recevoir aujourd'hui. Nous sommes heureux d'affirmer notre fidélité à l'Eglise et à vous, comme Vicaire du Christ. Que le Seigneur nous rende plus forts de son Esprit et qu'il continue de bénir nos efforts au service de son Royaume.

19 mai 2001

ADRESSE du SAINT PÈRE

à l'Assemblée Générale 2001 de la Société des Missions Africaines

Étendant à vous tous, à l'occasion de votre Assemblée Générale, un chaleureux souhait de bienvenue, je salue spécialement votre Supérieur Général nouvellement élu, le Père Kieran O'Reilly, que je remercie pour ses aimables paroles en votre nom. Je salue également son prédécesseur immédiat, le Père Daniel Cardot qui a conduit votre Société ces six dernières années.

Alors que vous approchez de la fin de votre première Assemblée Générale du nouveau millénaire, je vous encourage à puiser abondamment dans le riche héritage spirituel du Grand Jubilé de l'An 2000 alors que vous renouveler votre engagement à la mission et à l'évangélisation. Un nouveau siècle, un nouveau millénaire s'ouvrent dans la lumière du Christ, mais, comme je l'ai écrit dans ma Lettre Apostolique à la clôture du Grand Jubilé, "tous ne voient pas cette lumière. Nous avons la mission admirable et exigeante d'en être « le reflet »" (Novo Millennio Ineunte, 54).

Dans un monde où de nombreuses lumières détournent et souvent contrarient la pure lumière du Christ, vous devez vous efforcez toujours d'être plus semblables à Jésus : vous nourrissant vous-mêmes de sa parole et étant fermement enracinés dans la prière et la contemplation, en sorte que vous puissiez refléter fidèlement sa lumière et le faire effectivement connaître aux autres.

Je suis heureux de voir parmi vous aujourd'hui de jeunes prêtres missionnaires d'Afrique et d'Asie; c'est un signe positif du caractère international croissant de votre société. Continuez à faire naître et croître des vocations missionnaires, "l'annonce de l'Evangile requiert des annonciateurs, la moisson a besoin d'ouvriers" (Redemptoris Missio, 79). Vos efforts pour impliquer des laïcs dans votre activité missionnaire est un autre élément essentiel dans l'édification de l'Eglise en terres de mission, car c'est à travers un laïcat mûr et responsable que le message chrétien et l'exemple de sainteté chrétienne passent plus immédiatement dans la vie de la société. A l'imitation de notre Seigneur et Maître, renouvelez votre engagement à travailler avec les pauvres, spécialement les réfugiés qui ont un besoin si urgent de signes de l'amour de Dieu. Acceptez les défis du dialogue inter-religieux, un chemin sur lequel l'Eglise doit s'engager avec une plus grande attention en ce nouveau millénaire. Défendez la vie humaine à chaque étape de son existence, de la conception à la mort naturelle, et ne manquez pas de rendre les personnes plus conscientes de leur responsabilité pour transformer leurs communautés et cultures en accord avec les vérités salutaires de l'Evangile.

Chers amis, c'est mon désir en cette occasion de notre brève rencontre de vous encourager dans votre entreprise missionnaire et de vous exhorter à être fidèles à l'esprit que vous avez reçu de votre Fondateur, le Serviteur de Dieu Marion de Brésillac. Pleins d'espoir et d'enthousiasme, avancez avec confiance à la rencontre des défis du nouveau millénaire, regardant toujours la Sainte Vierge Marie, qui demeure toujours "aurore lumineuse et guide sûre pour notre chemin" (Novo Millennio Ineunte, 58). A vous ici présents et à tous les membres et amis de la Société des Missions Africaines, je transmets cordialement ma Bénédiction Apostolique.

19 Mai 2001

Chers amis,

Nous avons commencé cette route, la 18^{ème} Assemblée Générale de notre Société, le 23 avril 2001. Il y a de cela maintenant quatre semaines et pendant ce temps nous avons, je le crois, partagé nos expériences missionnaires, acquises au cours de nombreuses années et que, en tant que Société, nous sommes fiers de manifester dans notre vie et notre travail.

Durant ces semaines, nos discussions et débats en Sessions Plénières et en Groupes de travail ont révélé la vive attention et la disponibilité de tous les participants pour regarder les défis aux quels notre Société a à faire face à ce moment de notre histoire. Ces défis centrés sur la réorganisation de nos structures, la conduite de nos finances et l'évaluation de la manière dont nous nous engageons dans la mission. Nous nous sommes pleinement donnés à ce travail et nous avons, je le crois, réussis à progresser sur ces points qui sont vitaux pour nous.

Nous avons ici présents avec nous des délégués et un représentant de ce qui dans notre Société étaient précédemment connus comme des Fondations. Leur présence est le signe du développement qu'a connu la Société au cours des vingt dernières années. Ce développement a nécessité la réforme de nos structures en vue de faire face à cette nouvelle réalité de manière claire; avant tout, pour assurer que le travail de la mission qui est au cœur de notre Société soit facilité le mieux possible.

Cette Assemblée est réellement un moment historique dans la vie de notre Société. Elle a reconnu ce remarquable développement en conférant à quatre branches de la Société le statut de District-en-Formation. Avec ce nouveau statut juridique, la Société désire encourager et stimuler ces nouveaux Districts-en-Formation à croître et mûrir pleinement comme partie de notre Société. La présence de membres de diverses cultures et de milieux différents a mis en lumière la riche identité culturelle qui est maintenant partie de notre Société. Je souhaite aux nouveaux Districts-en-Formation plein succès et, ensemble avec le Conseil Général, je suis dans l'attente de travailler avec les nouvelles équipes responsables quand elles seront mises en place.

En Afrique, nos structures régionales sont capitales pour notre vie et notre travail. A cette Assemblée, nous avons introduit des changements dans la durée du mandat du Supérieur Régional. C'est une voie nouvelle pour notre Société mais je suis sûr que cela fonctionnera bien pour tous les concernés.

La situation critique dans laquelle se trouvent actuellement de nombreux pays d'Afrique a été constamment présente à nos réflexions et délibérations. Nous nous sentons profondément concernés par les situations économique, sociale et culturelles catastrophiques aux quelles ont à faire face de nombreux pays d'Afrique. Nous prions et encourageons nos missionnaires, prêtres et laïcs, hommes et femmes, qui travaillent dans des situations de souffrance, d'épreuves et de détresse qui affectent leur peuple. La conscience de ces situations a porté les membres de l'Assemblée à élaborer un plan pour réengager et renouveler notre engagement pour le travail de Justice, Paix et Intégrité de la Création. Nous avons également renouvelé notre engagement pour la Première Évangélisation et le Dialogue aux deux niveaux, œcuménique et avec les autres croyants. L'Assemblée appelle tous les SMA à un renouveau à la fois personnel et communautaire

pour nous approcher encore plus de l'idéal tracé pour nous dans le premier Article de nos Constitutions :

"Nous sommes une communauté de disciples du Christ réunis par notre réponse commune à son commandement de proclamer le Royaume de Dieu : 'Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création' (Mc 16,15).

En se réunissant pour cette Assemblée, les délégués, représentants et invités ont été conscients que notre Société a été engagée dans un dialogue avec les peuples et les cultures d'Afrique depuis le tout commencement de l'existence de notre Société et alors que nous allons vers la célébration du 150^{ème} anniversaire de la fondation de notre Société nous voulons continuer à œuvrer à renforcer ces liens d'amitié par un dialogue ouvert et déterminé avec le monde de l'Afrique d'aujourd'hui.

J'invite les jeunes membres de notre Société, particulièrement ceux qui sont en formation, à se préparer eux-mêmes à être les missionnaires du 21^{ème} siècle et à regarder avec espoir et courage le travail de la mission qui se dessine.

Un lien très étroit s'est créé entre nos membres et les peuples de nombreux pays d'Afrique où nos missionnaires vivent et travaillent. Je suis conscient de nombre de membres de notre Société maintenant retirés dans leurs pays d'origine, qui ont apporté une grande contribution à la croissance de l'Eglise dans de nombreux pays d'Afrique. Nous vous saluons de cette Assemblée et vous remercions pour ce que vous avez réalisé et continuer de réaliser, et par dessus tout, de l'exemple de votre engagement et de votre zèle missionnaires, manifestés aujourd'hui de manière différente que dans votre vie active de missionnaires. A tous nous souhaitons une très bonne santé au service du Seigneur.

Je voudrais, au nom de tous les participants à cette Assemblée, remercier très sincèrement nos deux animateurs, Sean Healy et Paul Chataigné. Sean et Paul étaient bien préparés pour assumer cette tâche; ils avaient en effet déjà animé notre précédente Assemblée de 1995. Je les remercie pour le talent et le professionnalisme avec lesquels ils ont conduit les travaux de cette Assemblée. Leur compétence évidente s'est manifestée dans leur animation des Sessions Plénières et dans l'ensemble de la conduite et de l'organisation de l'Assemblée.

Nos remerciements aux membres du Secrétariat, à commencer par Martin Kavanagh qui a manifesté son énergie habituelle et sa compétence pour l'organisation que nous lui connaissons bien. Il a été bien assisté par François Gbohossou et Henri Blin. Le travail du Secrétariat est un élément capital dans l'organisation de toute Assemblée. Je rends hommage à tous ceux qui y étaient engagés pour leur patience et leur dévouement dans ce travail qui a permis que tout se déroule au mieux.

Merci à nos deux interprètes, Frank Furey et Jean Vincent. Il n'est jamais facile de traduire, mais tous les deux ont rempli leur tâche avec patience et bonne humeur. Quant à Jim Kirstein et Hervé Billaudel, assistants traducteurs, je vous remercie de votre important apport pour faciliter les traductions et le travail du Secrétariat.

Je voudrais remercier les membres des quatre Groupes de travail et particulièrement les Rapporteurs et les assistants Rapporteurs qui ont eu le travail énorme de mettre en forme et de produire les documents sous la pression. Merci également aux membres de l'équipe de Rédaction pour les heures supplémentaires de travail et la manière calme et consciencieuse avec laquelle ils ont assumé leur tâche. A tous ceux qui ont accepté divers services durant

cette Assemblée, j'adresse mes remerciements pour leur collaboration et leur énergie qui ont permis le travail fructueux de l'Assemblée.

Au Supérieur et au staff SMA du Généralat, aux Sœurs Franciscaines de la Présentation, aux femmes et hommes qui ont pourvu aux besoins de chaque jour - Sr Cunera, Grazia, Annalisa, Stanislas et les dames qui travaillent à la cuisine et dans la maison : Assunta, Simonetta et Paola, nous étendons nos sincères remerciements à vous tous pour l'excellent environnement que vous avez assuré à notre travail.

Il n'a pas été possible de loger tous les participants à cette Assemblée Générale ici au Généralat et nous avons ainsi dû demander aux Frères de Saint Jean de Dieu d'accueillir dix des membres de notre Assemblée. Je remercie le Supérieur de leur maison de la Via della Nocetta d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Conclusion

En mon propre nom et au nom du nouveau Conseil Général - Renzo Mandirola, Paul Chataigné et Michael McCabe, je vous remercie vous tous présents ici à la 18^{ème} Assemblée Générale de notre Société pour l'engagement et l'énergie que vous avez déployés ces quatre semaines passées. Cela été un temps pour renouer de vieilles connaissances et pour forger de nouveaux liens d'amitié. Liens d'amitié qui dureront, j'espère, au cours des nombreuses années à venir et qui permettront à notre Société de renforcer sa solidarité interne.

Je voudrais, au nom de tous les membres présents à cette Assemblée, adresser nos meilleurs vœux et nos prières à tous nos membres. Nous vous remercions pour vos prières et votre soutien tout au long de notre Assemblée et nous espérons que vous participerez pleinement aux Assemblées et réunions qui auront lieu dans les mois à venir et qui auront comme principale référence le travail auquel nous avons participé les quelques semaines passées.

Je souhaite à vous tous de retourner sains et saufs dans les divers pays que vous aviez quittés pour être présents à cette Assemblée. Je prie le Seigneur qu'il bénisse chacun de vous pour poursuivre le travail de la mission. Au moment de nous séparer nous pouvons prier les uns pour les autres la Bénédiction d'Aaron :

Que le Seigneur vous bénisse et vous garde !

Que le Seigneur fasse briller sur vous son visage et qu'il se penche vers vous !

Que le Seigneur tourne vers vous son visage et vous apporte la paix (Nb 6, 24-26)

Avec cette bénédiction, je déclare officiellement close la 18^{ème} Assemblée Générale de notre Société.

Le 18 mai 2001

Participants à l'Assemblée Générale 2001

Membres de droit :

Daniel	CARDOT	Supérieur Général
Kieran	O'REILLY	Vicaire Général
Lorenzo	MANDIROLA	Conseiller Général
Jean-Paul	PARISEAU	Conseiller Général
Gerardo	BOTTARLINI	Supérieur Provincial, Italie
Charles-Henri	BOUCHER	Supérieur du District du Canada
Pierre	BOUCHET	Supérieur Provincial, Lyon
Ulick	BOURKE	Supérieur Provincial, USA
José Ramón	CARBALLADA	Supérieur du District d'Espagne
Jean-Marie	GUILLAUME	Supérieur Provincial, Est
John	QUINLAN	Supérieur Provincial, Irlande
Thomas	RYAN	Supérieur Provincial, Grande Bretagne
Ton	STORCKEN	Supérieur Provincial, Pays Bas

Membres élus :

Province de Lyon

Michel BERTONNEAU
Loïc de la MONNERAYE
Vincent FUCHS
André MORICEAU
Gabriel NOURY
Paul QUILLET

Province d'Irlande

Damian BRESNAHAN
Fergus CONLAN
Desmond CORRIGAN
Patrick DEVINE
Joseph EGAN
Michael McCABE
Séamus NOHILLY

Province de l'Est

Jean-Pierre FREY
Claude REMOND

Province des Pays-Bas

Wim vanFRANKENHUIJSEN
Frans MULDER

Province d'Amérique

Thomas E HAYDEN

Province d'Italie

Angelo BESENZONI

Fondation Afrique

Paul ENNIN
Innocent OKOZI

Fondation Asie

C J ANTONY

Fondation Pologne

Ladislav PENKALA

Représentant

Alan CAÑONEO
SMA Philippines, Fondation Asie

Invités

John DUNNE, Supérieur de la Fondation Afrique
Chris van OPZEELAND, Laïque Associée

ANIMATEURS

Paul Chataigné and Seán J Healy

SECRETARIAT

Martin Kavanagh (Secrétaire Général)
Henri Blin et François Gnonhossou (Assistants)
Francis E Furey et Jean Vincent (Traduction simultanée)
Hervé Billaudel et James Kirstein (Assistants traducteurs)

GLOSSAIRE

AEFJN	Réseau Foi et Justice Europe-Afrique (basé à Bruxelles)
AFJN	Réseau Foi et Justice Afrique (basé à Washington D.C.)
COPREX	Conseil Provincial Extraordinaire
JPPE	Justice, Paix, Protection de l'Environnement
TMA	Tertio Millenio Adveniente